

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Hebdomadaire n°174 du 21 Décembre 2023 - 3 Dinars

Loi de Finances 2024

Arrêt sur «Mesures»



A LA UNE

La Tunisie vend ses crédits carbone à la Suisse

ECO-FINANCE

Une nouvelle amnistie fiscale, de quoi s'agit-il ?

TECHNOLOGIE

La valorisation des déchets marins

CULTURE

Un voyage dans le temps

بنك الوفاق
WIFAK BANK
بنك الجميع



للمرة الثانية على التوالي

الأفضل في خدمة الحرفاء



WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

Hebdomadaire n°174 du 21 Décembre 2023



La Tunisie vend ses crédits carbone à la Suisse : **une bonne ou une mauvaise idée ?**

L'accord sur la protection du climat signé, samedi 9 décembre 2023, entre la Tunisie et la Suisse lors de la Conférence des parties à la Convention cadre des Nations Unies susciterait le courroux de certains médias suisses...



Loi de Finances 2024 :

Arrêt sur « Mesures »

Qui peut douter de l'importance de la stabilité de la législation pour les investisseurs ? Un cadre légal qu'on ne change pas au quart de tour rassure l'investisseur, lui donne de la visibilité sur le court et le moyen terme et lui permet de prendre les meilleures décisions pour sécuriser son investissement.



Une nouvelle amnistie fiscale, de quoi s'agit-il ?

Une des mesures phares de la loi de finances 2024 qui vient d'être paraphée par le Président de la république Kais Saïed, l'institution, à la dernière minute, d'une amnistie fiscale sous forme de réconciliation pénale pour les sanctions et pénalités financières émises en matière pénale.



Doubler les exportations du secteur automobile à 14 milliards de dinars d'ici 2027

Le Comité chargé du pacte de partenariat pour la promotion de la compétitivité du secteur automobile et de l'équipement automobile en Tunisie a tenu sa première réunion vendredi dans le cadre des plans visant à doubler les exportations du secteur à 14 milliards de dinars d'ici 2027.



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



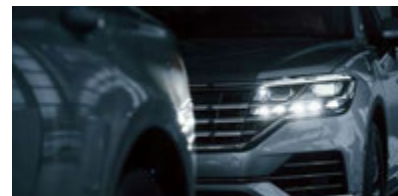
SPORT



My Easy Transfer :

comment une startup tunisienne a levé 500.000 euros en moins d'un an

Les TRE, ces citoyens absents devenus aujourd'hui des agents de développement économique sont devenus des acteurs importants dans l'investissement...



FCR : **Le gouvernement chouchoute les TRE**

La loi de finances 2024, qui vient d'être paraphée par le chef de l'Etat Kaïes Saïed, a prévu un article en vertu duquel les TRE vont bénéficier, à partir du 1er janvier 2024, d'une amélioration, en leur faveur, du régime FCR.

LES FORFAITS INTERNET

ONE CONNECT

POUR UNE GESTION FLEXIBLE ET
MAITRISEE DE VOTRE FLOTTE MOBILE

Retrouvez les solutions Business de TT
sur businessstawa.tn



1288



Lois de Finances 2024

Arrêt sur « Mesures »

Qui peut douter de l'importance de la stabilité de la législation pour les investisseurs ? Un cadre légal qu'on ne change pas au quart de tour rassure l'investisseur, lui donne de la visibilité sur le court et le moyen terme et lui permet de prendre les meilleures décisions pour

sécuriser son investissement. La loi des finances 2024 qui vient d'être promulguée en Tunisie a eu le mérite de ne pas avoir remis en cause les mesures stipulées par celle de 2023, ce qui selon les observateurs est de nature à tranquilliser l'entreprise et les investisseurs potentiels.

La Loi des Finances 2024 a été dans la continuité. Il y a eu de nouvelles mesures dont certaines avantageuses et encourageantes pour les acteurs économiques et les citoyens et d'autres dont les effets pourraient être contraires à ceux attendus par aussi bien l'exécutif que le législatif.

Prenons-les, une à une

L'amnistie fiscale arrive deux ans après celle qui l'a précédé et prévoit les mêmes mesures en comptant cette année les vignettes et en ôtant les droits de douanes. L'amnistie fiscale est devenue en Tunisie, une tradition alors qu'elle tire sa pertinence de son caractère exceptionnel comme après la pandémie Covid19. A ce jour, en Tunisie, il y'a des souscripteurs au calendrier de paiement précédent qui n'ont pas encore honoré tous leurs engagements. C'est comme si c'était l'amnistie de l'amnistie (sic).

L'amnistie décrétée aujourd'hui pourrait engranger plus de flux d'argent mais dans un processus d'anticipation. Que ferons nous en 2025 et 2026 après avoir épuisé tous les recours fiscaux ?

»La stabilité de la législation est un facteur important pour attirer les investisseurs», a déclaré un expert financier.

Pire que tout, les amnisties, à tout va, encouragent les déserteurs du fisc et pénalisent les entreprises et citoyens disciplinés qui ont respecté lois et délais d'où l'importance de les réintégrer dans la logique de l'exception.

L'article 15 portant création du fonds national pour la réforme du système éducatif sera financé par 0,5% prélevés sur les bénéfices des établissements de l'enseignement privé, 0,25% sur les bénéfices des sociétés pétrolières, les banques, les compagnies d'assurances, les grandes surfaces et les pharmacies.

Outre le fait que tous les prélèvements pris sur les établissements, firmes et entreprises précitées se répercuteront sur le consommateur final qui verra ses charges augmenter et pourraient être un facteur aggravant l'inflation, la question qui se pose est : s'il est logique de taxer les établissements de l'enseignement privé, pourquoi inclure les pharmacies et les sociétés pétrolières dans la réforme de l'éducation. Les médicaments ne sont pas un luxe et les rendre encore plus chers pénalise le consommateur final tout comme il est plus logique de taxer les compagnies pétrolières pour le financement d'un fonds de préservation de l'environnement.

Dans un tout autre registre, nous pouvons citer les redevances sur les dérivés du lait qui seront appliqués à partir du mois de janvier 2024. Il s'agit de +1,500 millimes sur le kg de ricotta et +2,000 dinars sur le kg de la crème fraîche et autres dérivés

ce qui aura pour conséquence l'augmentation des prix des pâtisseries. Cette mesure œuvrera-t-elle pour plus de disponibilité des produits laitiers sur le marché ? Attendons voir.

Pour la taxe carbone, l'augmentation variera de 5 à 10 millimes suivant la qualité et la catégorie du carburant.

»Il est important de suivre l'application de la loi des finances 2024 pour en évaluer la pertinence», a déclaré un député.

Quelques points positifs sur le plan socio-économique

La nouvelle loi des Finances a aussi pris des mesures avantageuses et positives pour l'économie nationale. Nous pouvons citer l'article 44 instaurant la taxation de 1.200 produits turcs à hauteur de 75% à l'entrée en lieu et place de la totale exonération douanière (0%). La liste des produits en question n'a pas encore été définie et nous ne savons pas si des mesures d'accompagnement ont été prises pour encourager la production nationale et remplacer les produits turcs et éviter que le made in China, ne remplace pas rapidement le made in Turkey.

Décision a également été prise pour le report de l'application de la TVA de 19% sur le secteur immobilier à 2025 pour lui permettre de s'y préparer. Mais ... Une année, est-ce suffisant pour aider au redressement et à la relance du secteur ?

Des encouragements ont été aussi consacrés aux jeunes opérateurs qui pourraient créer de nouvelles entreprises exonérées pendant 4 ans des impôts directs. L'article 19 porte création d'une ligne de financement de 20 MD au profit des catégories vulnérables et permet l'octroi de

prêts sans intérêt n'excédant pas 10 mille dinars pour financer de petits projets.

L'article 22 stipule l'exemption des droits de douane sur les produits alimentaires des personnes qui souffrent d'une allergie au gluten de blé et l'article 23 permet la réduction des taxes sur les bus et les véhicules de 8 ou 9 places acquis par les associations actives dans l'accompagnement des personnes sans soutien familial, ce qui représente une décision importante pour une population souffrant d'une grande précarité.

La Loi des Finances 2024, n'a rien de révolutionnaire mais elle a eu le mérite de consacrer des mesures au profit de catégories socioprofessionnelles particulièrement vulnérables et aussi d'encourager les nouvelles économies vertes et circulaires en leur donnant plus de moyens.

Sa pertinence, si pertinence il y a, se verra à son application sur terrain. L'efficacité économique étant tributaire des politiques adoptées pour les résultats attendus et souhaités.

Amel BelHadj Ali





La Tunisie vend ses crédits carbone à la Suisse une bonne ou une mauvaise idée ?

L'accord sur la protection du climat signé, samedi 9 décembre 2023, entre la Tunisie et la Suisse lors de la Conférence des parties à la Convention cadre des Nations Unies susciterait le courroux de certains médias suisses qui considèrent que cet accord est l'illustration de l'exploitation des pays pauvres par les pays riches.

Selon eux, les seconds profiteraient du taux réduit d'émission de CO₂ chez les premiers pour poursuivre de plus belle leurs activités industrielles polluantes et risquées pour le climat. L'accord permet aux

entreprises tunisiennes qui émettent moins de CO₂ que la limite autorisée de vendre leurs crédits carbones excédentaires aux entreprises suisses qui dépassent la limite.

Le concept crédit carbone représente une unité de mesure utilisée dans le cadre du protocole de Kyoto pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Un crédit carbone équivaut à une tonne de CO₂. Le marché du crédit carbone fonctionne comme une bourse selon un système de « cap and trade » où un plafond est fixé pour les émissions de CO₂. Les crédits carbone sont réglementés par

des organismes internationaux tels que le Protocole de Kyoto et l'Accord de Paris.

«Les pays riches doivent payer pour leurs émissions», a déclaré un représentant d'une association environnementale suisse.

Les conditions-cadres de l'accord signé avec la Suisse, permettront à la Tunisie de financer des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Des observateurs pensent que les crédits carbone

peuvent stimuler l'innovation et le développement de nouvelles technologies plus respectueuses de l'environnement. Ils fourniraient aussi un financement important pour les projets de réduction des émissions de carbone dans les pays émergents ou en développement.

Réagissant aux allégations des médias suisses, les autorités tunisiennes au ministère de l'Environnement ont rappelé que la Tunisie avait déjà bénéficié entre 2007 et 2009 du mécanisme de développement propre établi en 1997 dans le cadre du protocole de Kyoto.

S'agissant du crédit carbone, il n'y a pas d'endettement, la Tunisie est plutôt rétribuée pour réduire les émissions de carbone et le pays qui achète ce service peut ensuite vendre ces crédits sur le marché international.

« C'est un accord gagnant gagnant », affirme un haut responsable du ministère de

»Le marché du carbone est un outil important pour lutter contre le changement climatique», a déclaré un expert en climat.

l'Environnement. « Nous devons de toutes les manières, réduire nos émissions pour respecter

nos engagements au titre de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ».

La signature de l'Accord bilatéral avec la Suisse permet à la Tunisie, à la fois de réduire ses émissions, ce qui représente une obligation conventionnelle, mais également d'être rémunérée à ce titre.

Pour le ministère de l'Environnement tunisien, la crainte des associations environnementales que les pays riches paient les pays pauvres pour continuer à polluer chez eux est un résumé réducteur de la démarche adoptée par les différentes parties.

« Le marché carbone a évolué depuis 20 ans. Désormais si une entreprise d'un pays riche ne réduit pas par elle-même, ses émissions, elle ne peut pas avoir accès aux crédits carbone. Il y a un ensemble de conditions environnementales à respecter pour accéder aux crédits carbone et être sur la liste des postulants aux crédits qui constituent une opportunité de réduction des émissions de GES aussi bien pour les pays émetteurs que pour les pays qui réduisent leurs émissions ».

Voilà, c'est dit !

Amel BelHadj Ali

Greenov'i

Les entreprises tunisiennes bénéficieront des subventions comprises entre 200 et 400 mille euros, à la faveur du premier appel à projets de " Greenov'i ", un programme financé par l'Union européenne (UE) et mis en œuvre par Expertise France.

Baptisé " Lead4Green ", ce projet est doté d'une enveloppe globale de 1,5 millions d'euros et propose des actions d'une durée de 18 à 36 mois. La date limite pour soumettre le dossier de candidature a été fixée au 19 janvier 2024.

L'objectif est d'appuyer les structures d'accompagnement à renforcer leur activité, de développer de nouveaux services pour accompagner des entreprises et de favoriser le développement d'entreprises vertes.

Il cible les projets permettant de renforcer les services des structures d'accompagnement pour le développement de l'entrepreneuriat vert et contribuer à l'émergence et à l'accélération d'éco-entreprises.

Greenov'i est un projet de 12 millions d'euros qui se propose d'accompagner et appuyer la transition écologique en Tunisie sur une durée de 5 ans, a-t-on rappelé. Il soutient le développement d'éco-entreprises et appuie l'adoption de modes de production sobres, durables et équitables.



Balance commerciale tunisienne

le déficit en baisse de 30%

Le solde de la balance commerciale est déficitaire de 16543 millions de dinars (MD) durant les onze premiers mois de l'année 2023, contre un déficit de 23296,5 MD durant la même période de l'année 2022. Le taux de couverture a gagné 8,1 points par rapport à la même période de l'année 2022 pour s'établir à 77,2%, selon la note sur le Commerce extérieur aux prix courants, pour novembre 2023, publiée par l'INS.

Ce déficit provient principalement du déficit enregistré avec certains pays, tels que la Chine (-7759,6 MD), la Russie (-6385,1 MD), l'Algérie (-3932,9 MD), la Turquie (-3002,7 MD), le Brésil (-1227,9 MD) et l'Egypte (-804,4 MD).

En revanche, le solde de la balance commerciale des biens a enregistré un excédent avec d'autres pays, principalement la France (5340 MD), l'Allemagne (2587,6 MD), l'Italie (1346,5 MD) et la Libye (2098,7 MD).

D'autre part, le déficit de la balance commerciale hors énergie se réduit à 7432,7 MD. Le déficit de la balance énergétique s'établit à 9110,3 MD (55,1% du déficit total) contre 9195,1 MD durant les onze mois de l'année 2022.

Hausse des exportations de 7,6%

Les résultats des échanges commerciaux de la Tunisie avec l'extérieur aux prix courants durant les onze mois de

l'année 2023 montrent que les exportations ont évolué de 7,6% contre +24% durant la même période en 2022. Elles ont atteint le niveau de 56114,1 MD contre 52149 MD durant les onze mois de l'année 2022.

La hausse observée au niveau des exportations concerne plusieurs secteurs. En effet, les exportations du secteur des industries agro-alimentaires ont augmenté de 14,1%, celles des textiles, habillement et cuirs de 8,4% et celles des industries mécaniques et électriques de 16,8%. En revanche les exportations du secteur de l'énergie ont baissé de 23,5% et celles des mines, phosphates et dérivés de 25,7%.

Baisse des importations de 3,7%

Quant aux importations, elles ont diminué de 3,7% contre une hausse de +33% durant la même période en 2022. En valeur les importations ont atteint 72657 MD contre 75445,5 MD en 2022.

Le repli observé au niveau des importations provient de la baisse enregistrée au niveau des importations des produits énergétiques (-8,1%) et des matières premières et demi-produits (-7,1%). Tandis que les importations des biens d'équipement et de consommation ont augmenté

respectivement de +2,4% et +2,3%.

Répartition géographique des échanges commerciaux

Les exportations tunisiennes vers l'union européenne (71% du total des exportations) ont connu une croissance de 13%. Cette évolution est expliquée par la hausse des exportations vers plusieurs partenaires européens, tels que la France (+10,6%), l'Italie (+19,9%), l'Allemagne (+11,2%), l'Espagne (+22,1%), et les Pays Bas (10,3%). Vers les pays arabes, les exportations ont augmenté avec l'Algérie (+21%) et la Libye (+8,2%) et baissé avec l'Egypte (-18,5%) et le Maroc (-3,7%).

Les importations depuis l'union européenne (43,5% du total des importations), se sont repliées de 7,3% pour s'établir à 31637 MD. Les importations ont baissé de 3,1% depuis la France, de 17,7% depuis l'Italie et de 14,4% depuis l'Espagne. Elles ont augmenté de 18% depuis l'Allemagne et de 23,2% depuis les Pays Bas.

Hors union européenne, les importations ont évolué avec la Russie (+139,2%), le Brésil (+28,7%), la Suisse (+8,9%) et le Royaume-Uni (+15,3%). Elles ont diminué avec la Turquie (-24,1%), la Chine (-2,9%) et les USA (-15,4%).



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Tunisie

Une nouvelle amnistie fiscale, de quoi s'agit-il ?

Une des mesures phares de la loi de finances 2024 qui vient d'être paraphée par le Président de la République Kaïs Saïed, l'institution, à la dernière minute, d'une amnistie fiscale sous forme de réconciliation pénale pour les sanctions et pénalités financières émises en matière pénale.

Cette amnistie viendrait, semble-t-il, pallier un des ratages de la loi de finances 2023 dont des mesures portant relèvement du plafond des pénalités de retard, des pénalités de paiement et des frais de poursuites n'ont pas pu être menées totalement à terme, ce qui a perturbé le schéma de recouvrement.

Conséquence, l'objectif déclaré serait d'y remédier en 2024, de booster, ainsi, le système de recouvrement fiscal et de développer les ressources du Trésor public.

Qui sont concernés ?

Discutée dans des circonstances pas très claires, le samedi 9 décembre 2023, par l'Assemblée des représentants du peuple(ARP) et adoptée par 80 votes pour, 38 contre, et 7 abstentions, cette disposition supplémentaire porte sur la conciliation pénale des peines financières.

Sont concernées par cette amnistie fiscale, les dettes

fiscales consignées par le receveur des finances, avant le 1er janvier 2024, les dettes fiscales non inscrites avant le 1er janvier 2024, ayant toutefois fait l'objet d'un accord de conciliation, résultant d'une reconnaissance de dette ou définies par un arrêté de taxation d'office notifiés avant le 20 juin 2024, et les dettes fiscales définies par un jugement lié à un impôt sujet d'un litige et inscrites avant le 1er juin 2024.

»L'amnistie fiscale viendrait, semble-t-il, pallier un des ratages de la loi de finances 2023.»

Les principales dispositions de l'amnistie

L'amnistie fiscale proprement dite est articulée autour de plusieurs axes : les créances fiscales constatées, les pénalités de retard, les irrégularités des déclarations fiscales et le droit de circulation.

Le principal volet concerne les créances fiscales constatées. L'amnistie prévoit l'abandon des pénalités de retard et de recouvrement liées à des dettes fiscales inscrites sur les journaux comptables du receveur des finances. Elle concerne également les pénalités relatives aux dettes fiscales faisant l'objet d'une conciliation, d'un acte de reconnaissance, d'une sentence juridique ou à des taxations d'office. Dans cette perspective, un échéancier de quatre tranches s'étendant sur une période de cinq ans doit être établi avec cette nuance : la première doit être obligatoirement payée en intégralité avant le 30 juin 2024.

«Sont concernées par cette amnistie fiscale, les dettes fiscales consignées par le receveur des finances, avant le 1er janvier 2024.»

Le second volet porte sur les pénalités et des amendes fiscales administratives. L'amnistie prévoit, à ce propos, un abandon total, à condition qu'elles soient inscrites sur les journaux comptables du receveur des finances avant le 1er janvier 2024 et qu'elles ne dépassent pas la somme de cent dinars par pénalité.

«L'amnistie fiscale proprement dite est articulée autour de plusieurs axes : les créances fiscales constatées, les pénalités de retard, les irrégularités des déclarations fiscales et le droit de circulation.»

Pour les pénalités et amendes fiscales administratives constatées avant le 20 juin 2024, l'amnistie permet de payer uniquement 50% de leurs valeurs.

Quant à l'amnistie relative aux taxes et droits de circulation, l'article élaboré, à cette fin, précise que cette amnistie concerne les années 2020, 2021 et 2022, ainsi que les taxes ayant fait l'objet d'un procès verbal rédigé avant le 1er janvier 2024. L'article fait une mention spéciale pour les années 2023 et 2024 au cours desquelles les taxes doivent être payées, et ce, avant

le 31 décembre 2024. Ce serait la condition sine qua non pour bénéficier de l'amnistie.

S'agissant des irrégularités des déclarations fiscales, l'amnistie stipule l'abandon des pénalités liées à ces déclarations, à condition de régler la dette à l'origine de ces pénalités.

L'amnistie fiscale n'était pas du goût de la ministre des finances

Chose bizarre, cette amnistie n'a pas été du goût de la ministre des Finances Sihem Boughdiri Nemsia.

Cette dernière a déclaré que « la tendance générale est basée sur la conformité fiscale ». Elle a expliqué que le maintien de la mesure d'amnistie fiscale porterait atteinte au principe de justice fiscale et encouragerait les pratiques d'évasion fiscale.

Néanmoins, la réaction de la ministre des finances est bizarre. Elle vient illustrer un manque de coordination criant entre l'exécutif et le législatif à moins que ce ne soit pas une mise en scène où les rôles sont partagés. Nous ne pouvons pas nous interdire de faire ce constat surtout lorsqu'on sait que les deux pouvoirs relèvent d'un même sponsor référentiel, la présidence de la république.

Abou SARRA



Tunisie

La BCT maintient le taux directeur à 8%

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) a décidé, lundi, de maintenir le taux directeur de la Banque inchangé à 8% et a appelé à poursuivre les réformes.

Dans un communiqué publié à l'issue de sa réunion, le conseil d'administration de la BCT a estimé que le niveau actuel du taux directeur contribuera à une poursuite de la détente de l'inflation au cours de la période à venir.

Elle a ajouté à propos du taux d'inflation, qu'il se situerait au voisinage de 9,3% pour l'ensemble de l'année 2023, contre 8,3% une année auparavant. Et d'ajouter que les risques haussiers autour de la trajectoire future de l'inflation pourraient résulter notamment, d'une hausse importante et persistante des prix internationaux et d'une accentuation du stress hydrique. Passant en revue les récents développements économiques et financiers, le conseil a indiqué que l'activité économique

s'est fortement ressentie, au troisième trimestre 2023, de la contreperformance du secteur agricole (-16,4% en glissement annuel) en raison de la persistance de la sécheresse et l'aggravation du stress-hydrique. Cela a engendré une contraction de la croissance économique (-0,2% après +0,6% au deuxième trimestre de 2023).

Hors agriculture, le taux de croissance du PIB s'est maintenu en hausse (+1,5% après +1,9% au T2-2023), favorisant ainsi

un retour graduel du PIB hors agriculture aux niveaux d'avant la pandémie.

»L'activité économique s'est fortement ressentie, au troisième trimestre 2023, de la contreperformance du secteur agricole (-16,4% en glissement annuel).»

La résilience de l'activité économique, hors agriculture, a été favorisée par la bonne tenue du secteur touristique et des activités connexes, ainsi que par le renforcement graduel de la production industrielle, observe la banque. S'agissant du secteur extérieur, le compte des opérations courantes a dégagé un solde de -4.234 MDT (ou -2,7 % du PIB), à fin novembre 2023, contre - 11.982 MDT (ou -8,3 % du PIB) une année auparavant. La réduction notable du déficit courant a résulté de la poursuite de la contraction du déficit commercial, en dépit du maintien du déficit énergétique à un niveau élevé, et de la bonne performance de la balance des services.

Les réserves de change s'élèvent à 25 milliards de dinars au 11 décembre

Pour ce qui est des réserves de change, elles se sont stabilisées, au 11 décembre courant, au voisinage de 25 milliards de dinars (ou 113 jours d'importation), contre 22,1 milliards de dinars (ou 96 jours d'importation) à la même date de l'année dernière. S'agissant du secteur extérieur, le compte des opérations courantes a dégagé un solde de -4.234 MDT (ou -2,7 % du PIB), à fin novembre 2023, contre - 11.982 MDT (ou -8,3 % du PIB) une année auparavant.

La réduction notable du déficit courant a résulté de la poursuite de la contraction du déficit commercial, en dépit du maintien du déficit énergétique à un niveau élevé, et de la bonne performance de la balance des services.

Sur le plan international, la banque centrale a fait remarquer que le resserrement marquant des conditions monétaires, depuis 2022, a favorisé une atténuation progressive de la demande globale et un apaisement des tensions sur les prix.

Pour l'institut d'émission, la baisse notable des prix internationaux, notamment de l'énergie, a contribué à la détente graduelle de l'inflation, notamment dans les principales économies. Le processus désinflationniste devrait se poursuivre dans la période à venir, quoiqu'à un rythme plus faible, assure la même source, soulignant que

les risques de remontée rapide des prix internationaux et d'une résistance plus forte de la demande pourraient entraver une baisse rapide des prix à la consommation.

»Sur le plan international, la banque centrale a fait remarquer que le resserrement marquant des conditions monétaires, depuis 2022, a favorisé une atténuation progressive de la demande globale et un apaisement des tensions sur les prix.»

Et d'ajouter que le maintien de l'orientation restrictive des conditions monétaires se poursuivrait afin de soutenir le retour de l'inflation aux cibles des banques centrales.

Revenant sur le maintien de la notation souveraine de la Tunisie à "CCC-" par l'agence Fitch Ratings, la BCT a mis l'accent sur l'importance de poursuivre le train des réformes à " un rythme encore plus accéléré " afin de renforcer davantage la confiance dans la capacité de la Tunisie à maîtriser ses équilibres macroéconomiques et à renouer avec la croissance.

Épargne, Placements, Épargne Retraite

Le Guide 2024

bientôt



pour plus d'informations
consultez-nous

Email : img@planet.tn



Doubler les exportations du secteur automobile à 14 milliards de dinars d'ici 2027

Le Comité chargé du pacte de partenariat pour la promotion de la compétitivité du secteur automobile et de l'équipement automobile en Tunisie a tenu sa première réunion vendredi dans le cadre des plans visant à doubler les exportations du secteur à 14 milliards de dinars d'ici 2027.

La réunion du Comité a été présidée par la cheffe du cabinet du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, Ahlem Béji Sayeb, en présence des représentants des ministères et structures concernés du secteur et de l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ).

Ce comité vise à relancer les procédures émanant de ce

pacte, signé le 6 juillet 2022, et à contribuer à l'amélioration du climat des affaires du secteur dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'industrie et l'innovation d'ici 2035.

La Tunisie envisage de porter la valeur des investissements dans le secteur des composants automobiles à 22% du PIB en 2027, contre 12% en 2019.

Elle s'attache également à mobiliser d'importants investissements dans le secteur de l'industrie automobile à travers la réalisation d'un projet de fabrication de véhicules électriques à haut contenu technologique d'une valeur d'environ 300 millions d'euros.

Elle ambitionne, dans ce même cadre, d'attirer des investisseurs de renommée mondiale pour injecter leurs capitaux dans la fabrication de composants automobiles de niveau I avec un investissement d'environ 100 millions d'euros, outre le parachèvement de la mise en place des centres de compétence et/ou de recherche et développement ainsi que la création de 60 mille postes d'emplois supplémentaires.

La Tunisie aspire également à élever le taux d'intégration nationale de l'industrie automobile de 38% à 48% en 2027, avec la diversification des chaînes de valeur et la hausse du taux d'encadrement à 19% en 2027.



Les exportations alimentaires tunisiennes en hausse de 17,6%

Le déficit de la balance commerciale alimentaire s'est réduit de 64%, à fin novembre 2023, pour se situer à 723 MD, contre 2013 MD durant la même période de l'année précédente, selon les données publiées, vendredi, par l'Observatoire national de l'agriculture (ONAGRI).

Le taux de couverture réalisé est de 89,4% à fin novembre 2023, contre 72,1% à fin novembre 2022.

En termes de valeur, les exportations alimentaires ont enregistré une hausse de 17,6% par rapport à fin novembre 2022, pour atteindre 6117,8 MD. Pour

ce qui est des importations, elles ont connu, à fin novembre 2023, une baisse de 5,2% par rapport à la même période de l'année écoulée, s'élevant ainsi à 6840,9 MD.

Selon l'Onagri, la régression enregistrée du déficit est essentiellement, le résultat de la hausse des exportations de l'huile d'olive (+48,1%) et la baisse des importations des céréales (-11,3%) et des huiles végétales (-38,2%) et ce, malgré l'accroissement du rythme des importations du sucre (+72,0%) et du lait et dérivés (+50,3%).

S'agissant des prix à l'exportation, ils ont observé une hausse de

58,7% pour l'huile d'olive, de 28,7% pour les tomates, de 5,1% pour les dattes et de 1% pour les agrumes par rapport à la même période de l'année précédente. Toutefois, le prix moyen à l'exportation des produits de la pêche a connu une baisse de 6,6%.

En contrepartie, les prix à l'importation des céréales ont connu une baisse de 26,6% pour le blé dur, de 22,4% pour le blé tendre, de 25,4% pour l'orge et de 20,8% pour le maïs. Il en est de même pour le prix des huiles végétales (-22,7%) et du lait et dérivés (-4%) contre une hausse de (+13,4%) pour le sucre.



Tunisie

production d'huile d'olive attendue à 210 mille tonnes

La Tunisie prévoit une production d'environ 1,05 million de tonnes d'olives permettant 210 mille tonnes d'huile, au moment où les prix des olives ont transcrit une hausse de 48% (7 décembre 2023).

Les estimations de la production oléicole, au 7 décembre 2023, se sont alignées à celles de la saison écoulée, d'après les données de l'Office national de l'huile (ONH).

Ces données interviennent à un moment où les ministères de l'Agriculture et du Commerce ont annoncé (le 2 décembre) la décision de consacrer une quantité de 10500 tonnes d'huile d'olive vierge extra pour la vente en détail aux consommateurs à un prix préférentiel de 15 dinars le litre, et ce, à partir du 15 décembre 2023, pour favoriser des quantités suffisantes d'huile tout en tenant compte du pouvoir d'achat du citoyen.

La région du Centre-Ouest (Sidi

Bouzyd, Kairouan et Kasserine) occupe la première place en termes de production nationale avec 74 mille tonnes d'huile, soit 35%.

La contribution de la région du Sud est estimée à hauteur de 28% de la production nationale, celles du Nord et du Centre sont de 18% chacune. Le taux d'extraction de l'huile, au cours de la première semaine du mois de décembre 2023, se situe entre 11 % et 25 %.

Le nombre des huileries ouvertes, du 23 octobre 2023 au 7 décembre 2023, a atteint environ 930, contre 799 huileries durant la saison dernière.

Les opérations de récolte ont enregistré jusqu'au 7 décembre 2023, un taux d'avancement d'environ 28 %, contre 35 %, par rapport à la même période de la saison précédente.

Les prix des olives ont

augmenté d'environ le double

Les statistiques de l'ONH ont montré que les prix de l'olive ont augmenté de 48%, au cours de la 1ère semaine du mois de décembre 2023, par rapport à la même période de la saison 2022-2023. Au cours de la 1ère semaine du mois de décembre, le prix d'un kilogramme d'olive dans les gouvernorats oscille entre 2000 et 5400 millimes. Durant la même période de la saison précédente, les prix ont oscillé entre 1500 et 3200 millimes par kg, dans les gouvernorats du Nord et entre 1500 et 3600 au Centre-est, entre 1200 et 3800 au Centre-ouest, et entre 1800 et 3200 millimes /kg au Sud.

Le ministre de l'Agriculture, Abdelmoneim Belati, a visité l'usine de conditionnement de l'huile d'olive pour suivre le programme national de consommation d'huile d'olive extra vierge destiné au marché intérieur

Loi de finances 2024

Des mesures tarifaires exceptionnelles sur les importations turques



Le Projet de Loi de Finances 2024 adopté, le 10 décembre 2023, par l'Assemblée des Représentants du Peuple et signé par le président de la République, a instauré un article instaurant des mesures tarifaires exceptionnelles sur une liste de produits importés de la Turquie.

Cet article a été adopté avec 136 voix stipule l'application de tarifs douaniers exceptionnels sur une liste de produits d'origine turque sur une période de trois ans, à partir du 1er janvier 2024.

Ces tarifs seront levés progressivement dans les deux années qui suivent la période de leur mise en application.

Le ministère du Commerce et du développement des exportations, a signé le 3 décembre 2023, à

Istanbul, avec son homologue turc, la décision du Conseil de partenariat tuniso-turc, stipulant la révision de l'accord de libre-échange conclu entre la Tunisie et la Turquie, à travers l'adoption de trois principales mesures.

Cet accord stipule trois mesures relatives à la fixation d'une liste des produits agricoles et industriels ainsi que la promotion des investissements turcs en Tunisie.

Ainsi, la révision de l'accord concerne la liste des produits industriels, ayant un similaire fabriqué localement, en les soumettant à nouveau, aux droits de douane, durant 5 ans, à travers l'augmentation des droits, actuellement à des taux oscillants entre 27% et 37,5% (représentant 75% des droits

appliqués en droit commun, c'est à dire les tarifations standards de la clause de la nation la plus favorisée (NPF)).

Il s'agit également de la révision des produits agricoles, à travers l'obtention des concessions unilatérales, de la partie turque, dans l'objectif de renforcer les exportations tunisiennes vers la Turquie, et ce sous forme des quotas annuels exonérés des droits de douane.

S'agissant de la 3ème mesure, elle concerne le renforcement des investissements turcs en Tunisie et l'organisation d'un forum d'investissement tuniso-turc.

Au cours des 10 premiers mois de 2023, le déficit commercial de la Tunisie a atteint 15856,6 millions de dinars (MD), lequel revient essentiellement au déficit enregistré avec quelques pays, dont la Turquie (-2807,7 MD), sachant que les importations de la Tunisie provenant de ce pays ont régressé de 23% , selon les statistiques de l'Institut national de la statistique (INS) publiées en novembre 2023.



Tunisie Telecom

Lancement de la fibre 1 giga pour les particuliers

Neuf mois après avoir été sacré produit de l'année et meilleure fibre Rapido par les utilisateurs, Tunisie Telecom réitère son succès technologique en réussissant son test pilote de sa fibre optique 1 giga auprès de 10 premiers clients résidentiels qui ont eu la possibilité de vérifier la fiabilité, la rapidité et la puissance de la fibre 1 giga pour les particuliers. Ce test a eu lieu sur différents endroits de la république, notamment le Grand Tunis, Sousse et Sfax, auprès d'influenceurs et de gamers pour lesquels cette avancée technologique change réellement

le quotidien.

C'est au cours d'un événement très réussi qui s'est tenu aujourd'hui à l'hôtel Movempick du Lac en présence du PDG de Tunisie Telecom, M. Lassâad Ben Dhiab, que Tunisie Telecom a choisi de dévoiler en avant-première les résultats positifs de ces tests pilote à un public averti de journalistes, d'influenceurs et de partenaires de l'opérateur.

M. Lassâad Ben Dhiab a rappelé que Tunisie Telecom avait été le premier opérateur à lancer la fibre en Tunisie en 1994, puis

dans les années 2000, le premier à connecter les institutions par la fibre en fournissant le service IPMPLS et plus tard le SDWAN pour donner des accès sécurisés, disponibles et en très haut débit aux entreprises, aux organismes publics, aux hôpitaux, aux administrations et aujourd'hui aux établissements scolaires à travers le projet EDUNET qui connectera plus de 3000 établissements d'enseignement.

M. Lassâad Ben Dhiab d'ajouter que 11 ans après avoir été les premiers à lancer pour les clients résidentiels en 2012 la fibre avec

Tunisie
Telecom

Lancement de la fibre 1 giga pour les particuliers





un débit allant jusqu'à 100M, Tunisie Telecom sera également la première à lancer la fibre avec un débit 1 Giga pour ses clients résidentiels.

Cette avancée ouvre la voie à des milliers d'échanges nouveaux, de perspectives professionnelles individuelles nouvelles, mais également permettra de nouveaux usages domestiques au sein des familles tunisiennes. Et Tunisie Telecom est pleinement engagé à contribuer aux efforts de la Tunisie pour l'inclusion numérique et rendre accessible la connectivité THD à tous les Tunisiens.

L'offre commerciale de la fibre Rapido 1 giga, baptisée Giga Rapido sera très bientôt disponible pour tous les clients résidentiels.

Des chiffres :

- Plus de 6 millions de clients connectés par Tunisie Telecom,
- Le réseau en fibre optique s'étend sur plus de 50.000 kilomètres,
- En 2009, Tunisie Telecom devient le premier opérateur tunisien à avoir son câble sous-marin "Hannibal",
- La capacité d'interconnexion visée est de 2,5 T d'ici la fin de 2024.

Wifak Bank remporte le prestigieux Prix « Elu Service Client de l'Année 2024 » pour la 2ème année consécutive

Wifak Bank clôture la fin de l'année 2023 sous le signe de l'excellence et de la performance avec la distinction « Elu Service Client De l'Année 2024 » remportée pour la 2ème année consécutive, une consécration fruit de la stratégie axée et orientée client.

Cette reconnaissance est obtenue suite à une évaluation objective et rationnelle, organisée par les partenaires d'ESCCA, à savoir « Qualimétrie » et « IPSOS », dans la catégorie « Banque Islamique ».

La confirmation de cette récompense pour la deuxième année de suite, annoncée lors de la cérémonie de la 5ème édition de l'élection « Elu Service Client De l'Année » organisée le 15 Décembre 2023 à Tunis, vient honorer la famille Wifak Bank et récompenser les efforts déployés par les équipes de la banque qui a mis en place un programme continu de formation, de préparation, de suivi et d'accompagnement. Elle

témoigne aussi et surtout de la confiance des clients Wifak Bank et confirme l'engagement collectif pour le progrès et la garantie d'une meilleure expérience bancaire.

Ce prestigieux prix représente pour Wifak Bank une consolidation des efforts, une nouvelle victoire, mais surtout une preuve de la fidélité et de la confiance de ses clients ainsi qu'un défi pour atteindre un niveau d'excellence qu'elle s'engage à maintenir en application d'une orientation stratégique axée sur la qualité de son service client.

Ainsi, fidèle à sa mission première d'accompagnement de ses clients, Wifak Bank œuvre à renforcer avec eux une relation de proximité en les plaçant au centre de toute action et décision et ambitionne de se maintenir, grâce aux efforts continus et à l'innovation, comme acteur majeur et incontournable de la finance Islamique en Tunisie.

بنك الوفاق
WIFAK BANK
بنك الجميع



للمرة الثانية على التوالي

الأفضل في خدمة العملاء



Jamais deux sans trois.

Pour la 3^{ème} année consécutive
Hyundai Élu Service Client
de l'Année 2024.



Hyundai Tunisie

Élu Service Client de l'Année pour la troisième année consécutive !

Alpha Hyundai Motor, distributeur officiel de la firme automobile sud-coréenne Hyundai en Tunisie pour les véhicules particuliers et leader du marché automobile en 2022 et 2023 (YTD) est fier d'annoncer qu'il a obtenu le titre de "Élu Service Client de l'Année 2024" pour la troisième année consécutive. Cette reconnaissance prestigieuse souligne l'engagement continu de la marque envers l'excellence du service client et sa capacité à maintenir des niveaux exceptionnels

d'engagement client pour l'année à venir.

[captionid="attachment_518127" align="aligncenter" width="680"]
Hyundai Élu Service Client de l'année[/caption]

La récompense de Hyundai Tunisie en tant que "Élu Service Client de l'Année" pour la troisième fois consécutive témoigne de l'engagement inébranlable de la marque à assurer la satisfaction à ses clients, à fournir un service de qualité, et à favoriser l'innovation. Cette réussite reflète

la constance de Hyundai Tunisie à exceller dans tous les aspects de l'expérience client, dépassant ainsi les attentes du marché automobile tunisien.

Hyundai a été honoré de ce prestigieux prix au cours d'une cérémonie exceptionnelle organisée le vendredi 15 décembre 2023 par l'ESCCA, une entité internationalement reconnue pour sa promotion de l'excellence des services clients en Tunisie, catégorisée par secteur d'activité. Cette reconnaissance souligne l'engagement exceptionnel de

Be the change... Be IONIQ 5.



*Étude IPSOS – Qualimétrie
Septembre à Novembre 2022
Plus d'infos sur escda.tn

www.hyundai.com.tn

 **HYUNDAI**

Hyundai envers la satisfaction client et la qualité des services fournis. En recevant ce prix, Hyundai se positionne en tant que leader en affirmant son dévouement constant à répondre aux attentes élevées des consommateurs tunisiens.

Cette distinction va au-delà d'une simple reconnaissance ; elle offre à Hyundai une opportunité unique de se distinguer sur le marché concurrentiel en renforçant sa réputation en tant que fournisseur de services exceptionnels. En mettant en lumière les efforts déployés par Hyundai en matière de relation client, ce prix constitue un puissant témoignage de l'engagement continu de la

marque envers l'amélioration constante de l'expérience client.

"Nous sommes ravis et honorés de recevoir ce prestigieux titre pour la troisième année consécutive. Cela ne peut que nous encourager à aller de l'avant et continuer sur cet élan de l'excellence opérationnelle et notre dévouement à offrir davantage un service exceptionnel à nos clients", a déclaré M.Mehdi Mahjoub, directeur général d'Alpha Hyundai Motor.

Il convient de noter que Hyundai Tunisie a été honoré pour l'excellence de ses pratiques marketing lors de la convention

régionale des partenaires de Hyundai pour la région "Afrique et Moyen-Orient" en 2022. De plus, Hyundai Tunisie a obtenu la distinction de "L'entreprise qui respecte les droits du consommateur".

Ces distinctions reflètent l'approche holistique de Hyundai Tunisie en matière de satisfaction de sa clientèle. Ces distinctions vont au-delà de la reconnaissance des performances individuelles, mais illustrent également la vision globale et l'engagement constant de Hyundai Tunisie envers l'excellence opérationnelle dans toutes ses interactions avec les consommateurs et les partenaires.



My Easy Transfer

comment une startup tunisienne a levé 500.000 euros en moins d'un an



Les TRE, ces citoyens absents devenus aujourd'hui des agents de développement économique sont devenus des acteurs importants dans l'investissement, surtout dans l'immobilier, la création des emplois à haute valeur ajoutée et l'approvisionnement de la Tunisie en devises.

Parmi, ces acteurs, les startups qui par leur esprit innovateur et leur imagination, par le courage d'entreprendre en terrain « miné », par leur capacité à internationaliser leurs services sont en train de développer l'économie numérique en Tunisie. Elles œuvrent aussi à rétablir les liens entre la diaspora et le pays

d'origine en mettant en place différents services dans le social, le technologique et le financier.

C'est le cas de la startup My Easy Transfer, fondée par les frères Ismail et Jabrane Khenissi qui vient de clôturer sa première levée de fonds de 500.000 euros en Pre-Seed avec comme investisseur principal le fonds d'investissement tunisien 216 Capital. Un fonds d'investissement dont l'ambition est de rayonner dans le monde en accompagnant et soutenant les startups Africaines à fort potentiel.

My Easy Transfer est née de la réalité du terrain. Le besoin des

TRE d'effectuer des transactions financières rapides sans attente et sans frais excessifs.

Les frères Khenissi, tous les deux des professionnels de l'informatique et de la finance qui ont fait carrière dans de grandes banques internationales au Royaume Uni, en France et en Afrique, ont décidé en 2022 de répondre aux attentes de leurs compatriotes sis à l'étranger en concevant une application pour simplifier les services de transfert d'argent à leurs familles, payer des factures dans leurs pays d'origines ou couvrir les dépenses de parents proches.

En tout juste une année, l'ascension de My Easy Transfer, a été fulgurante avec une plateforme sur laquelle opère 10.000 clients.

Dans l'entretien ci-après (Vidéo) Ismail Khenissi, enfant du Sud tunisien nous raconte son histoire, une success story comme en on voit de plus en plus en Tunisie.

Amel BelHadj Ali



Comment une startup tunisienne a transformé une amphore en machine à eau potable ?

La machine intelligente « Kumulus, » développée par la jeune et innovante startup tunisienne « Kumulus Water », a été valorisée à l'international, ces derniers jours, à la faveur de la qualité du design de son boîtier, une amphore qui marie artisanat et technologie de pointe.

Cette amphore a remporté le premier prix du Seoul Design Award. Ce salon international, qui est à sa 3ème édition, a été organisé, au Dongdaemun Design Plaza (DDP), à Seoul,

avec la participation de 300 projets en provenance de 40 pays.

Ce prix a eu pour mérite de mettre en lumière cette machine, spécialement conçue pour les zones isolées. Elle pour fonctionnalité de transformer l'humidité de l'air en eau potable et peut produire jusqu'à 30 litres d'eau par jour. Elle est aussi modulable, pouvant être connectée au réseau électrique ou alimentée par des panneaux solaires, et contribue

à la réduction de l'usage des bouteilles en plastique.

La sélection a été réalisée par un jury international composé de 28 experts renommés dans le domaine du design. Placée sous le thème « Des designs pour une vie quotidienne durable, visant à l'harmonie entre les personnes, la société et l'environnement », cette compétition a pour objectif d'encourager des initiatives visant à améliorer les conditions de vie en milieu urbain.

ABS



9 start-up tunisiennes récompensées dans les industries culturelles

L'espace numérique "Makan"- Pôle de créativité et arts numériques Fadhel Ben Achour à la Marsa a accueilli ce jeudi 14 décembre la cérémonie de remise des prix aux neuf start up opérant dans les industries culturelles et créatives numériques à l'issue d'un Demoday de la 4ème Cohorte du programme d'incubation de Start Up créative organisé par le Centre international de l'économie culturelle numérique de Tunis (TICDCE).

Les neuf lauréats ont été retenus parmi une liste de 50 projets ayant

bénéficié d'un accompagnement durant près de six mois.

Lors de la cérémonie qui s'est déroulée en présence du chef de cabinet de la ministre des affaires culturelles Lassad Said et d'un grand nombre de startups dans les industries culturelles et créatives numériques, la directrice générale de TICDCE Saloua Abdelkhalek a souligné que l'objectif de cet événement est de faire connaître ces start up et d'inciter les hommes d'affaires à soutenir ces porteurs de projets, à les encadrer et à les accompagner dès lors que

l'un des objectifs du Centre est de faire des industries culturelles numériques un fondement économique important à la lumière des mutations que connaît le monde actuellement en adaptant les éléments culturels comme la vidéo, la musique, les jeux vidéo etc aux besoins des technologies numériques.

Ces technologies, a-t-elle ajouté, constituent le cœur battant de la nouvelle économie mondiale qui repose sur l'innovation en tant que vecteur de croissance et dont la culture est l'un des piliers.



Appui à l'internationalisation des startups et PME tunisiennes à l'échelle du continent africain

Qawafel

un appel à projets pour renforcer l'accompagnement des startups et PME tunisiennes

Projet ambitieux contribuant à l'internationalisation des startups et PME tunisiennes à l'échelle du continent africain, "Qawafel", financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par Expertise France a été officiellement lancé.

Financé dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités Commerciales (PRCC), instrument bilatéral français d'aide publique au commerce, Qawafel a pour objectif global de contribuer

à la création d'emplois, au développement économique inclusif de la Tunisie et à son intégration aux marchés du continent africain en appuyant l'internationalisation de ses entreprises sur les marchés prioritaires.

D'une durée de 36 mois, et en partenariat avec le Ministère de l'Économie et de la Planification (MEP) et les secteurs public et privé, Qawafel visera à dynamiser l'écosystème tunisien de l'internationalisation,

contribuer à la visibilité de la Tunisie et l'émergence d'initiatives innovantes tunisiennes, s'inscrivant ainsi dans le prolongement des recommandations du Conseil d'Analyse Économique (CAE) émises dans le cadre du Mémorandum de Dialogue Stratégique entre la France et la Tunisie.

Un Projet Holistique pour l'Internationalisation des Entreprises Tunisiennes



Via une approche holistique qui prend en compte différents facteurs de réussite de l'internationalisation, Qawafel apportera une dimension opérationnelle et tangible en matière d'internationalisation des entreprises tunisiennes sur le continent africain, dans plusieurs secteurs prometteurs tel que les TIC, l'agroalimentaire et les FMCG (Fast-Moving Consumer Goods), l'éducation et l'enseignement supérieur mais aussi la santé et l'industrie pharmaceutique, les BTP et les services connexes.

Une Portée Étendue sur le Continent Africain

Avec une attention particulière portée sur le Sénégal, la Mauritanie, la RDC et le Kenya, Qawafel dispose d'une enveloppe totale de 1.4 M € de subventions pour soutenir plus de 80 startups et PME tunisiennes, sensibiliser plus de 200 et renforcer les capacité de 150 fondateurs et chefs d'entreprises à l'importance de l'internationalisation et les opportunités présentes sur les marchés africains. Ces efforts seront complétés par la participation active à des événements majeurs en Afrique.

Stratégie de Visibilité, l'Attractivité Diplomatique Économique

Qawafel, en collaboration étroite avec les parties prenantes

publiques et privées, visera à contribuer au renforcement de la visibilité de la Tunisie sur les marchés prioritaires et au déploiement d'une diplomatie économique active vis-à-vis de ces pays.

Climat des Affaires et Cadre Réglementaire propices

A travers son assistance technique, Qawafel visera à appuyer les parties prenantes publiques à améliorer le climat des affaires et mettre en place des mesures de facilitation et d'incitation à l'internationalisation d'une part, et à renforcer le dialogue public-privé sur les sujets de l'internationalisation des entreprises tunisiennes vers le continent africain d'autre part.

Lancement de l'Appel à Projets "ReachAfrica"

Qawafel annonce aujourd'hui le lancement de son premier appel à projets "ReachAfrica", destiné aux structures d'accompagnement tunisiennes. L'objectif de cet appel à projets est de contribuer à la structuration et au renforcement de l'écosystème tunisien de l'internationalisation, renforçant ainsi les actions d'accompagnement à l'internationalisation des acteurs de la société civile économique. Les organisations éligibles, telles que les ONG, les associations, les incubateurs,

Phosphate

Le transport ferroviaire du phosphate s'est inscrit en hausse de 18,15% durant la période allant du 1er janvier au 15 décembre 2023, a fait savoir le ministère du transport.

Les quantités de phosphates transportées sont ainsi passées durant cette période à 1.614.000 millions de tonnes contre 1.366.000 millions de tonnes durant la même période de l'année dernière, a précisé le département sur sa page facebook.

les accélérateurs, etc., doivent répondre à des critères spécifiques, entre autres être établies en Tunisie, justifier d'une expérience minimale de deux ans, et contribuer financièrement au projet.

Informations Complémentaires

Pour plus d'informations sur le projet Qawafel et pour participer à l'appel à projets "ReachAfrica" : Participez à la session d'information prévue le 11 janvier 2024 à The DOT, visitez le site web du projet : <https://qawafel.tn/> pour plus d'informations et suivez nous sur les réseaux sociaux @qawafeltn



La valorisation des déchets marins

un nouveau défi pour l'économie tunisienne

Un livre blanc de présentation des bioproduits issus de la recherche transfrontalière dans le domaine de la biotechnologie Blue a été élaboré dans le cadre du projet transfrontalier "ARIBiotech" (Alliance de Recherche et d'Innovation en Biotechnologie bleue pour la valorisation des déchets marins).

Ce document, qui représente une des réalisations du projet

" ARIBiotech " clôturé le 14 décembre 2023 à Tunis, est orienté vers la création de nouveaux produits biologiques à partir de bio déchets ou sous-produits marins, selon les organisateurs du projet.

Dans une optique d'économie circulaire, cette initiative s'attache à métamorphoser les sources de pollution en opportunités durables, concourant ainsi à la

préservation des écosystèmes marins tout en proposant des solutions novatrices.

" L'exploitation de la biomasse marine et la valorisation des sous-produits de la mer, que ce soit par leur utilisation directe ou l'extraction de biopolymères, émergent comme des solutions prometteuses pour une utilisation plus durable des ressources marines, tout en générant des



avantages économiques accrus", lit-t-on dans ce livre.

Vers une Alliance transfrontalière en biotechnologie bleue

Lors de la clôture du projet, une lettre d'intention pour la création de la première Alliance transfrontalière en biotechnologie bleue entre 9 laboratoires, centres de recherche, associations et startup, a été signée. Cette collaboration fructueuse pour la valorisation durable des déchets marins vise non seulement la réduction de leurs impacts sur l'environnement, mais aussi la création d'opportunités entrepreneuriales.

Le projet " ARIBiotech ", est cofinancé par l'Union Européenne et réalisé dans le cadre du programme de coopération transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020. Il vise le renforcement de l'écosystème de la recherche et l'innovation en biotechnologie marine pour promouvoir la valorisation des déchets dans les ports de pêche en Sicile et en Tunisie.

En réunissant les diverses parties prenantes, dans un parcours de 18 mois de recherche et d'innovation et d'intensives activités de gestion, le projet " ARIBiotech " a favorisé la création d'un consensus et d'une vision commune pour l'avenir de la

gestion et de la valorisation des déchets marins.

Les efforts réalisés vont permettre d'exploiter pleinement le potentiel économique et environnemental de la valorisation biotechnologique des déchets marins, contribuant ainsi au bien-être des communautés côtières et à la durabilité de nos ressources marines.

Cette nouvelle démarche de gestion innovante des déchets, basée sur la biotechnologie marine, est également une réelle opportunité économique pour la création d'emplois, de nouvelles industries ainsi que le développement d'une économie circulaire.

A ce titre, la Tunisie compte 41 ports de pêche gérés par l'agence des ports et des installations de pêche (APIP).

Les rejets en mer (pêche accidentelle, non destinée à la vente) représentent jusqu'à 50% des captures dans les activités de pêche. Cela représente plus de 100 tonnes par an de déchets organiques qui pourraient être exploités.

La valorisation de ces sous-produits est une solution potentielle aux défis liés à l'alimentation aussi bien humaine qu'animale et à l'atténuation de la pollution environnementale.

Huile d'olive

L'Observatoire Tunisien de l'Economie a, dans son rapport, mis en garde contre l'augmentation du volume des exportations d'huile d'olive vers l'Union européenne, soit en raison du besoin du marché européen, soit à la demande des industriels tunisiens.

L'Observatoire a souligné que l'appel va de pair avec les politiques de libre-échange, recommandées par l'Union européenne malgré les pertes importantes causées par cette tendance à la Tunisie.

Le rapport de l'Observatoire, publié début décembre 2023, a indiqué que l'exportation de ce produit vital affaiblit les revenus du pays, faisant observer que les exportations de la Tunisie restent tributaires de la production européenne et visent à compenser les fluctuations enregistrées et ne répondent pas aux besoins d'exportation de la Tunisie.

Le rapport explique, dans le même contexte, que les exportations sont faites en grandes quantités, en vrac et à faible coût. Cette situation a entraîné une faible valeur ajoutée de l'exportation et une perte importante de devises.

Les exportations d'huile d'olive de la Tunisie en 2022 se sont élevées à environ 208 mille tonnes, dont 87% sont en vrac et 13% sont conditionnées.



Bourse de Tunis

Amen Bank, le titre le plus dynamique de la semaine

L'indice de référence continue sur sa lancée positive, entamée depuis le mois de novembre, se bonifiant de 0,4 % sur la semaine du 11 au 15 décembre courant, pour s'établir à 8646,34 points, indique l'intermédiaire en bourse, Tunisie Valeurs. Sa performance depuis le début de l'année s'établit à +6,8 %.

Grâce à la réalisation de cinq transactions de bloc, les échanges ont été bien garnis, totalisant une enveloppe de 37,9 MD, soit un volume journalier moyen de 7,6 MD.

Les échanges ont été dynamisés par la réalisation de trois transactions de bloc d'une valeur totale de 21,4 MD portant sur le titre Amen Bank et deux transactions de 2,6 MD portant sur le titre Assurances Maghrebia.

Analyse des valeurs

Le titre UADH s'est retrouvé, encore une fois, en haut du palmarès. L'action du concessionnaire automobile a affiché la meilleure performance de la semaine, progressant de +18,9 % à 0,630 D, en drainant un flux de 83 mille dinars.

Le titre SOMOCER a figuré parmi les plus grands gagnants de la semaine. L'action du spécialiste en céramique a avancé de 13,2 % à 0,770 D, en drainant un volume de 191 mille dinars sur l'ensemble de la semaine.

SANIMED s'est retrouvé en lanterne rouge du marché. Le titre a reculé de -8,8 % à 1,250 D, dans un modeste volume d'échange de 3 mille dinars.

Le titre Amen Bank a été le titre le plus dynamique de la semaine, drainant 23,9 MD, soit 63,1 % du volume total échangé.



TUNISIE LEASING ET FACTORING

Accord de cession de filiales en Afrique subsaharienne

TUNISIE LEASING ET FACTORING informe le public que sa filiale la société ALIOS FINANCE SA, holding de droit français, détenant des participations majoritaires dans plusieurs sociétés de financements spécialisés, principalement le leasing, et opérant dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, a signé un accord avec la société CREDIT D'AFRIQUE GROUPE, holding de droit ivoirien membre du Groupe de Monsieur Serge BILE, et ce en vue de la cession de ses

participations dans les sociétés «SAFCA» (ALIOS FINANCE COTE D'IVOIRE) (52,02% du capital), «SOCCA» (ALIOS FINANCE CAMEROUN) (70,59% du capital), et «SOGACA» (ALIOS FINANCE GABON) (72,89% du capital).

La société ALIOS FINANCE SA est contrôlée directement et indirectement par TUNISIE LEASING ET FACTORING et AMEN BANK à hauteur de 41,5%.

Le Groupe de Monsieur Serge

BILE est un groupe leader à travers notamment la société SIBM, créée en 1952, et spécialisée dans la production d'ouvrages en béton préfabriqué utilisés dans la construction immobilière, les routes, l'électrification et dans tous les domaines du génie civil.

La finalisation de la transaction précitée demeure subordonnée notamment à l'obtention des accords préalables des autorités de contrôle dans les différents pays concernés.

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

19/12/2023

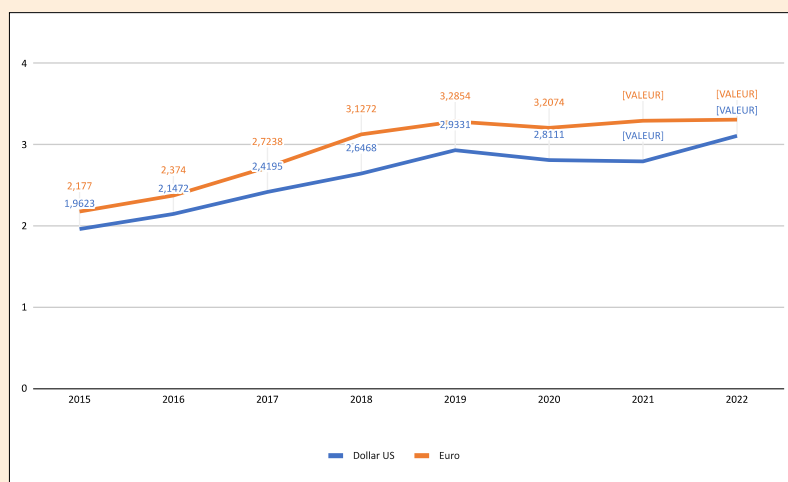
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2296
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,3129
DOLLAR DES USA	USD	1	3,0931
LIVRE STERLING	GPB	1	3,9356
YEN JAPONAIS	JPY	1000	21,4049
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,0581
FRANC SUISSE	CHF	10	35,7607
EURO	EUR	1	3,3841
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6434
Yuan Chinois	CNY	1	0,4324

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1324	3,4393
6 MOIS	3,1712	3,4943

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2022



7,98%
TMM
20/12/2023

8,00%
TID
20/12/2023

7,99%
TMM
Novembre 2023

7,00%
TRE
Novembre 2023

25,411
Milliard
Avoirs en devise
20/12/2023

114
Jours
d'importations
20/12/2023



Tunindex

8 646,36

Var. Année **6,62 %**
15/12/2023

Tunindex 20

3 774,82

Var. Année **5,08 %**
15/12/2023

Volume semaine **53,370** Million DT

Capitalisation **23,89** Milliard DT

PER marché **9,28**
(Novembre)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	6 488,48	12,22%
8300	Banques	6 045,87	11,76%
8500	Assurances	13 714,37	2,94%
8700	Services Financiers	9 317,33	35,52%
5000	Services aux Consommateurs	2 916,88	-1,46%
5300	Distribution	4 595,53	-1,46%
3000	Biens de Consommations	6 983,76	-6,31%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	8 687,02	-4,32%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 151,68	-11,92%
2000	Industries	1 616,34	9,42%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	690,85	-2,77%
1000	Matériaux de Base	3 875,94	-2,83%

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
UADH	0,630	18,87%
GIF-FILTER	0,490	16,67%
SOMOCER	0,770	13,24%
CELLCOM	1,180	12,38%
TUNISIE LEASING & FACT	13,300	10,10%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

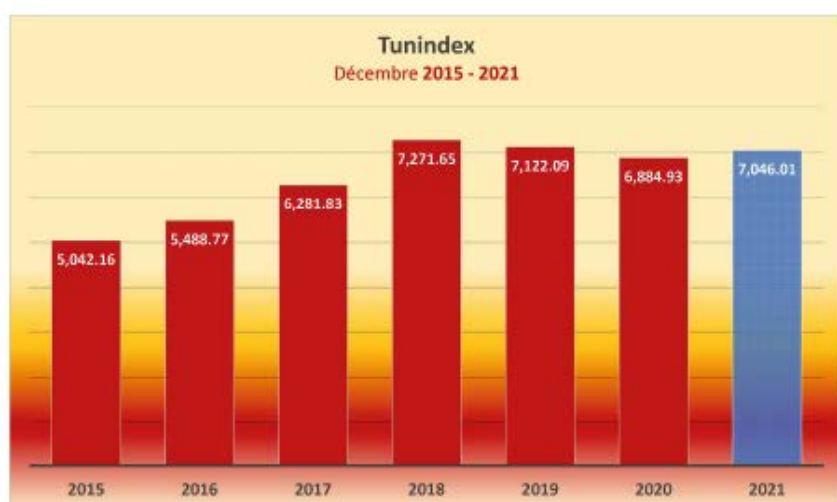
	CLÔTURE	VAR. Hebdo
BH LEASING	3,530	-7,11%
STB	3,500	-5,41%
SANIMED	1,300	-5,11%
UBCI	22,500	-4,26%
ENNAKL AUTOMOBILES	11,240	-3,93%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
CELLCOM	1,180	-65,29%
AETECH	0,340	-58,54%
CIMENTS DE BIZERTE	0,850	-51,43%
EURO-CYCLES	15,200	-40,86%
SMART Tunisie	16,650	-31,20%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
BH LEASING	3,530	72,20%
UADH	0,630	61,54%
ATELIER MEUBLES INT.	4,400	59,29%
TUNISIE LEASING & FACT	13,300	46,96%
SOTUVER	12,000	37,93%



COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		15/12/2023	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								12 783,748
BANQUES								10 644,994
Amen Bank	5	26 481 000	26,200	31,850	33,900	6,44%	29,39%	897,706
ATB	1	100 000 000	2,890	2,780	2,750	-1,08%	-4,84%	275,000
BH Bank	5	47 600 000	13,560	11,900	12,000	0,84%	-11,50%	571,200
BIAT	5	35 700 000	88,000	90,900	90,800	-0,11%	3,18%	3 241,560
BNA	5	64 000 000	8,790	8,270	8,200	-0,85%	-6,71%	524,800
Banque de Tunisie	1	225 000 000	5,180	5,350	5,330	-0,37%	2,90%	1 199,250
BTE (ADP)	20	1 000 000	6,350	4,920	4,740	-3,66%	-25,35%	4,740
STB	5	155 375 000	3,800	3,700	3,500	-5,41%	-7,89%	543,813
Attijari Bank	5	40 741 997	37,000	43,700	44,990	2,95%	21,59%	1 832,982
UBCI	5	20 001 529	22,000	23,500	22,500	-4,26%	2,27%	450,034
UIB	5	32 560 000	24,000	25,090	25,980	3,55%	8,25%	845,909
Wifack Bank	5	30 000 000	7,400	8,500	8,600	1,18%	16,22%	258,000
ASSURANCES								1 281,113
ASTREE	5	6 000 000	52,000	46,500	46,500	0,00%	-10,58%	279,000
BH Assurances	5	2 660 000	50,000	48,760	48,760	0,00%	-2,48%	129,702
STAR	10	2 307 693	154,000	160,000	164,000	2,50%	6,49%	378,462
Tunis RE	5	20 000 000	6,990	6,670	6,700	0,45%	-4,15%	134,000
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	56,000	51,570	52,700	2,19%	-5,89%	237,150
MAGHREBIA Vie	1	20 000 000	6,200	6,230	6,140	-1,44%	-0,97%	122,800
LEASING								549,513
ATL	1	32 500 000	3,000	3,640	3,650	0,27%	21,67%	118,625
BH Leasing	5	7 000 000	2,050	3,800	3,530	-7,11%	72,20%	24,710
Best Lease	1	30 000 000	2,380	2,010	2,100	4,48%	-11,76%	63,000
CIL	5	5 000 000	19,500	19,340	19,090	-1,29%	-2,10%	95,450
Hannibal Lease	5	11 000 000	4,400	5,250	5,300	0,95%	20,45%	58,300
Attijari Leasing	10	2 750 000	13,700	16,700	16,650	-0,30%	21,53%	45,788
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	9,050	12,080	13,300	10,10%	46,96%	143,640
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								308,128
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	42,110	48,960	48,960	0,00%	16,27%	48,960
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	7,610	8,600	8,980	4,42%	18,00%	251,440
Tuninvest Sicar	1	966 000	8,430	7,660	8,000	4,44%	-5,10%	7,728
INDUSTRIES								8 987,606
HOLDING								1 836,420
OneTech Holding	1	53 600 000	7,050	8,430	8,470	0,47%	20,14%	453,992
Poulina GH	1	180 003 600	8,780	7,550	7,680	1,72%	-12,53%	1 382,428
AGRO-ALIMENTAIRE								3 826,512
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	12,880	11,500	11,500	0,00%	-10,71%	631,434
LAND'OR	1	11 226 376	6,160	6,290	6,100	-3,02%	-0,97%	68,481
SFBT	1	247 500 000	13,490	12,180	12,370	1,56%	-8,30%	3 061,575
SOPAT	1	37 861 250	1,440					0,000
PHARMACEUTIQUE								235,868
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	4,110	4,470	4,460	-0,22%	8,52%	8,028
UNIMED	1	32 000 000	7,120	7,020	7,120	1,42%	0,00%	227,840
COMPOSANTS AUTOMOBILE								44,516
ASSAD	1	12 000 000	1,090	0,840	0,880	4,76%	-19,27%	10,560
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,400	0,420	0,490	16,67%	22,50%	5,163
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,000	4,720	4,680	-0,85%	17,00%	19,693

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	15/12/2023			
CIMENTIER								697,200
Carthage Cement	1	343 624 940	1,900	1,970	1,920	-2,54%	1,05%	659,760
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	1,750	0,850	0,850	0,00%	-51,43%	37,440
CHIMIE								337,964
Air Liquide	25	1 637 504	88,000	83,980	81,020	-3,52%	-7,93%	132,671
ALKIMIA	10	1 947 253	35,530	26,140	27,240	4,21%	-23,33%	53,043
ICF	10	2 100 000	90,050	72,990	72,500	-0,67%	-19,49%	152,250
INDUSTRIES DIVERSES								1 851,287
AMS	5	6 577 192	0,880	0,850	0,850	0,00%	-3,41%	5,591
Euro-Cycle	1	8 910 000	25,700	15,460	15,200	-1,68%	-40,86%	135,432
MPBS	2	10 334 430	4,750	4,950	4,900	-1,01%	3,16%	50,639
New Body Line	1	4 250 400	4,980	5,050	5,080	0,59%	2,01%	21,592
Office PLAST	1	11 440 931	1,530	1,150	1,240	7,83%	-18,95%	14,187
SAH Lilas	1	65 345 762	9,100	8,200	8,000	-2,44%	-12,09%	522,766
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	2,800	4,190	4,460	6,44%	59,29%	24,805
SIAME	1	15 444 000	3,830	3,850	3,830	-0,52%	0,00%	59,151
SANIMED	1,109	12 400 000	1,710	1,370	1,300	-5,11%	-23,98%	16,120
SOMOCER	1	40 656 000	0,850	0,680	0,770	13,24%	-9,41%	31,305
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,400	3,140	3,130	-0,32%	-7,94%	108,027
SOTUVER	1	33 215 325	8,700	11,970	12,000	0,25%	37,93%	398,584
SOTIPAPIER	1,09	27 941 666	6,680	5,470	5,430	-0,73%	-18,71%	151,723
SOTRAPIL	5	4 138 200	12,410	14,780	14,950	1,15%	20,47%	61,866
TPR	1	50 000 000	4,160	4,990	4,990	0,00%	19,95%	249,500
IMMOBILIER								73,018
SIMPAR	5	1 100 000	35,000	35,000	35,000	0,00%	0,00%	38,500
SITS	1	15 600 000	1,860	1,740	1,740	0,00%	-6,45%	27,144
ESSOUKNA	1	5 050 500	2,000	1,390	1,460	5,04%	-27,00%	7,374
TECHNOLOGIE								84,822
AETECH	1	2 223 334	0,820	0,350	0,340	-2,86%	-58,54%	0,756
TELNET Holding	1	12 130 800	7,680	6,350	6,930	9,13%	-9,77%	84,066
SERVICES								1 399,766
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								871,623
ARTES	1	38 250 000	5,190	6,770	6,650	-1,77%	28,13%	254,363
CITY CARS	1	18 000 000	10,700	12,190	12,050	-1,15%	12,62%	216,900
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,540	11,700	11,240	-3,93%	-10,37%	337,200
UADH	1	36 953 847	0,390	0,530	0,630	18,87%	61,54%	23,281
STA	1	2 000 000	24,670	19,950	19,940	-0,05%	-19,17%	39,880
AUTRES SERVICES								173,188
CELLCOM	1	4 461 532	3,400	1,050	1,180	12,38%	-65,29%	5,265
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,290	0,220	0,220	0,00%	-24,14%	2,263
MIP	1	4 398 937	0,120	0,150	0,150	0,00%	25,00%	0,660
TUNISAIR	1	106 199 280	0,480	0,420	0,420	0,00%	-12,50%	44,604
SMART Tunisie	5	7 231 031	24,200	16,750	16,650	-0,60%	-31,20%	120,397
TELECOMMUNICATIONS								99,106
SERVICOM	1	11 874 000	0,210	0,200	0,210	5,00%	0,00%	2,494
SOTETEL	5	4 636 800	2,940	3,630	3,600	-0,83%	22,45%	16,692
Tawasol GH	1	108 000 000	0,600	0,760	0,740	-2,63%	23,33%	79,920
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								255,849
Sotumag	1	13 200 000	5,120	4,890	4,860	-0,61%	-5,08%	64,152
Magasin General	1	11 481 250	10,960	8,010	8,000	-0,12%	-27,01%	91,850
Monoprix	2	19 969 372	6,100	5,000	5,000	0,00%	-18,03%	99,847
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i>								23 171,120
source: BVMT								



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats



La Tunisie se prépare à la mise en œuvre de la ZLECAF

La commission nationale chargée des négociations et du suivi de l'accord de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) a tenu, jeudi, sa première réunion afin de préparer l'élaboration de la stratégie nationale de mise en œuvre de cet accord, et ce, en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).

La CEA présentera la première mouture de l'étude commandée par les autorités tunisiennes portant sur l'offre export des produits et services tunisiens vers le marché africain.

Lors de cette réunion, les membres de la commission ont convenu de créer cinq équipes de travail. Elles travailleront sur les secteurs prioritaires comme le textile et l'habillement ainsi que les équipements automobiles.

Une équipe sera chargée par ailleurs de suivre la mise en œuvre du projet de réhabilitation du poste frontalier de Ras Jedir afin d'en faire un portail pour l'Afrique.

A cette occasion, la cheffe de cabinet du ministère du Commerce et du Développement des Exportations, Lamia Abroug

a souligné le rôle important de l'accord de la "Zlecaf" qui va permettre à la Tunisie de diversifier ses partenariats, de conquérir de nouveaux marchés en Afrique subsaharienne et d'accroître ses échanges commerciaux.

Elle a, à cet égard, appelé les membres de la commission à suivre les travaux de cette commission afin d'assurer la réussite de cet accord. Et de rappeler que la Tunisie figure parmi les premiers pays signataires de la "Zlecaf" et les huit premiers pays membres ayant mis en œuvre cet accord.



Taux de remplissage des barrages en Tunisie un niveau qui reste alarmant

Le taux de remplissage des barrages n'a pas dépassé les 23,5%, jusqu'à la date du 15 décembre courant, d'après les données les plus récentes publiées par l'Observatoire National de l'Agriculture (Onagri).

Les réserves en eau dans les barrages se sont limitées à la mi-décembre courant, à 543,4 millions m³, contre une moyenne, enregistrée au cours des trois dernières années, de 859,8 millions m³, soit une baisse de 36,8%.

Le barrage de Sidi Salem, le mieux loti, accapare 29% de l'ensemble des réserves en eau (158,8 millions m³), ce qui représente 27% de sa capacité de remplissage.

Les barrages de Sejnane et Sidi Saâd représentent respectivement un taux de remplissage de l'ordre de 26% (34 millions m³) et de 23% (31 millions m³).

Le niveau du remplissage du barrage de Bouhertma et celui

de Joumine, n'ont pas dépassé, respectivement les 24% (27,4 millions m³) et les 11% (13 millions m³).

Pour ce qui est des deux barrages de Houareb et d'El Hamma, ils sont totalement vides (0%).

Les apports en eau dans les barrages, pour la date du 15 décembre courant, se sont élevés à 8,150 millions m³, dont 99% ont approvisionné les barrages situés au nord.



Le gouvernement tunisien prend des mesures pour lutter contre la spéculation sur l'huile d'olive

Près de 2 millions de litres d'huile d'olive sont mis à la vente à un prix préférentiel, le directeur commercial à l'Office national de l'huile (ONH), Moez Ben Amor a appelé les consommateurs à éviter la frénésie constatée chez les consommateurs, lors du lancement, au cours du mois de décembre, de la vente de l'huile d'olive extra vierge, à un prix préférentiel, fixé à 15 dinars par litre.

Dans une déclaration à l'agence

TAP, il a souligné que près de 2 millions de litres d'huile d'olive extra vierge seront mis à la vente, quotidiennement, durant le mois de décembre 2023, en vue de répondre aux besoins de consommation Tunisien. Ben Amor a précisé que le ministère du Commerce œuvre à mieux organiser et contrôler les opérations d'approvisionnement en huile d'olive conditionnée (emballée dans des bouteilles de litre) disponibles dans les différents espaces commerciaux,

précisant que cette huile mise à la vente est d'une qualité supérieure issue de la nouvelle récolte (2023-2024).

Il a souligné que les quantités totales d'huile d'olive consacrées à la vente durant cette saison à des prix préférentiels frôlent les 11 millions de litres, faisant savoir que ces quantités sont suffisantes pour couvrir le besoin des Tunisiens dans les différentes régions.



De son côté, le PDG de l'ONH, Hamed Dali Hassan a affirmé, vendredi, qu'environ 500 mille bouteilles d'huile d'olive ont été mises à la disposition des consommateurs, lors du premier jour de démarrage de la vente de ce produit, dans les grandes surfaces. Et de poursuivre que l'Office dispose des quantités nécessaires d'huile pour approvisionner l'Office du Commerce de la Tunisie (OCT) en vue d'assurer un rythme ascendant des ventes avec un prix préférentiel et de garantir la réussite de ce programme.

Les ministères de l'Agriculture et du Commerce ont annoncé, le 1er décembre 2023, qu'il a été décidé de consacrer une quantité de 10500 tonnes d'huile d'olive vierge extra pour la vente en détail aux consommateurs à un prix préférentiel de 15 dinars le litre, et ce, à partir du 15 décembre 2023.

Cette mesure a été prise suite aux recommandations du Président de la République, Kais Saïed. L'objectif est d'offrir aux consommateurs tunisiens des quantités suffisantes d'huile d'olive vierge extra tout en tenant compte du pouvoir d'achat du citoyen.

Le 18 novembre 2023, le Président de la République, Kais Saïed, a dénoncé, lors d'une réunion avec les ministres

de l'Intérieur, Kamel Feki, de l'Agriculture, Abdelmonôm Belaâti, du Commerce, Kalthoum Ben Rejeb, ainsi que le PDG de l'Office national de l'huile, Hamed Daly, la spéculation sur l'huile d'olive. Il a ajouté que l'huile d'olive tunisienne est l'une des meilleures au monde et que la hausse de son prix est inacceptable et les explications présentées par certains visent à dissimuler le monopole et justifier le contournement des lois en vigueur. Et de poursuivre que la grande partie de la récolte est destinée à l'exportation et cette huile tunisienne est conditionnée à l'étranger, sans aucune mention de son origine.

La Tunisie prévoit de produire environ 1,05 million de tonnes d'olives, ce qui permettra de fournir environ 210 mille tonnes d'huile à un moment où les prix de l'olive ont augmenté de 48%.

Le 7 décembre 2023 L'Office national de l'Huile (ONH) a fait observer d'après les données publiées sur l'avancement de la campagne oléicole jusqu'au 7 décembre 2023, que les estimations de production resteront au niveau de la campagne précédente soit un volume de 210 mille tonnes et le même volume de production de 210 mille tonnes d'huile.

Au cours de la première semaine de décembre 2023, le taux

EdenMed

Le projet stratégique "Education environnementale pour une Méditerranée durable" (EdenMed), lancé le 28 octobre 2021, est arrivé à terme. Ses résultats en Tunisie comme en Italie, seront présentés, lors d'un forum de clôture prévu jeudi, 14 décembre 2023, à Tunis.

Ce projet financé par l'Union européenne et qui s'inscrit dans le cadre du programme de coopération transfrontalière entre la Tunisie et l'Italie (2014-2020), est mis en œuvre et coordonné par l'Agence nationale de protection de l'Environnement (ANPE).

Son objectif est d'injecter la pédagogie de l'éducation environnementale dans le système scolaire en Tunisie et en Sicile.

d'extraction de l'huile a varié de 11 à 25%. Depuis le 23 octobre 2023, au 7 décembre de la même année, le nombre d'huileries en service a atteint 930 unités, contre 799 la saison précédente. La récolte des olives jusqu'au 7 décembre 2023 a avancé d'environ 28 % contre 35 % au cours de la même période de la saison dernière.



HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale



FCR

Le gouvernement chouchoute les TRE

Pour un beau cadeau de fin d'année accordé aux tunisiens résidents à l'étranger (TRE), c'en est vraiment un. La loi de finances 2024, qui vient d'être paraphée par le chef de l'Etat Kaïes Saïed, a prévu un article en vertu duquel les TRE vont bénéficier, à partir du 1er janvier 2024, d'une amélioration, en leur faveur, du régime FCR.

Il s'agit d'un régime de privilège que délivre l'état tunisien aux TRE sous certaines conditions et qui leur permette d'importer, sans

payer les taxes douanières, leurs véhicules personnels à l'occasion de leur retour au pays. Les TRE bénéficient actuellement de cet avantage qu'une seule fois dans le cadre de leur retour définitif en Tunisie.

Où réside la nouveauté ?

La nouveauté apportée par le nouvel article réside dans le fait que les TRE éligible au régime FCR peuvent importer en Tunisie, tous les dix ans -bien tous les dix ans- un véhicule de tourisme, un véhicule utilitaire ou d'un

motocycle ne dépassant pas la charge de trois tonnes et demi (3,5T).

🔴🔴 La promulgation de cette nouvelle loi intervient, semble-t-il, en reconnaissance de l'apport significatif des transferts des TRE en 2023

Autre élément d'information très important : les TRE peuvent bénéficier, selon leur choix, de la franchise totale ou partielle

des taxes à l'achat sur le marché local et à l'importation.

La promulgation de cette nouvelle loi intervient, semble-t-il, en reconnaissance de l'apport significatif des transferts des TRE en 2023, soit environ 8 milliards de dinars pour toute l'année (6,896 milliards de dinars au 31 novembre 2023 selon la Banque centrale).

Cette amélioration du régime FCR vient s'ajouter aux autres avantages institués par l'Etat tunisien en faveur des TRE. Ces derniers sont estimés, annuellement à 1,7 milliard de dinars. C'est du moins ce qu'a révélé, le 10 décembre 2023, devant le parlement, la ministre des finances, Sihem Nemsia.

 **Les transferts en devises des TRE ont contribué, aux côtés des recettes à l'export d'autres secteurs, à aider le pays à payer son service de la dette, ses importations en énergie et denrées alimentaires**

Abstraction faite de cette tendance du gouvernement à entourer de sollicitude les TRE, il faut reconnaître que les transferts en devises des TRE, en 2023, ont

contribué, aux côtés des recettes à l'export d'autres secteurs (tourisme, produits agricoles et miniers) à aider le pays à payer son service de la dette (10,5 milliards de dinars environ), ses importations en énergie et denrées alimentaires, les dividendes en devises des 3000 entreprises off-shore implantées dans le pays.

Faut-il le rappeler, l'ensemble de ces besoins en devises ont été satisfaits sans que la Tunisie puisse obtenir, depuis 2019, d'importants crédits extérieurs particulièrement les facilités de paiement de 1,9 milliard de dollars promis, sous certaines conditions, par le FMI dans le cadre de l'accord technique conclu le 15 octobre 2022. Cet accord qui aurait pu, si jamais il était avalisé dans les temps, générer par effet d'entraînement d'autres crédits multilatéraux et bilatéraux est toujours en stand by à cause du refus par la Tunisie de certaines conditionnalités du Fonds dont la suppression de la compensation et la privatisation de certaines entreprises publiques.

Cela pour dire que les transferts des TRE ont été d'un grand apport pour aider la Tunisie à transcender des situations difficiles qui auraient pu la mener au défaut de paiement, voire à la faillite.

La Banque mondiale recommande les transferts des TRE

D'ailleurs, la Banque mondiale a constamment recommandé aux pays en développement d'améliorer les conditions de collecte des économies des travailleurs émigrés.

L'institution de Bretton wood's y perçoit une importante ressource pour renforcer les avoirs en devises des pays émetteurs, particulièrement pour éviter l'impact excessif de l'endettement en périodes de crise. Ce qui est le cas de nos jours en Tunisie.

Selon les observateurs de l'économie tunisienne, les transferts des TRE, fort d'une forte dépréciation du dinar, 30 à 40 % par rapport à l'euro et au dollar, auraient pu être plus importants si la Tunisie avait mis en place, depuis longtemps, une stratégie cohérente pour collecter l'épargne de la diaspora tunisienne à l'étranger. Cette diaspora est estimée à plus de 1,4 million dont près de 100.000 compétences hautement qualifiées (médecins, ingénieurs, hommes d'affaires, chercheurs...). Des pays comparables, comme le Maroc, le Liban et l'Egypte, font mieux que la Tunisie dans ce domaine. A bon entendeur.

Abou SARRA



Samia Kassab Cherfi remporte le 16e Prix Ibn Khaldoun-Senghor

L'académicienne et traductrice tunisienne Samia Kassab-Cherfi est la lauréate du 16e Prix Ibn Khaldoun - Senghor pour sa traduction du roman "Barg Ellil" de Béchir Khraïef, publiée par Sud Editions (Tunisie, 2023).

La cérémonie officielle de remise du Prix de la traduction Ibn Khaldoun - Léopold Sédar Senghor s'est tenue vendredi 15 décembre 2023, au siège de l'Organisation arabe pour

l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), en partenariat avec l'OIF. Le Prix a été remis par Haoua Acyl, Représentante de l'OIF pour l'Afrique du Nord et Mohamed Sanad Abu Darwish, Directeur du Département des sciences et de la recherche scientifique de l'ALECSO.

Les membres du jury, présidés cette année par Bassam Baraké (Liban), ont salué l'important travail documentaire réalisé par

la traductrice " pour relever les défis de cette reconstitution historique que l'auteur Béchir Khraïef a cherché à offrir à ses lecteurs, que ce soit en termes de toponymes, de références intertextuelles nombreuses, de la terminologie relative aux domaines de l'armement et de l'armurerie, de la musique, et de l'alchimie " ajoutant que l'on pouvait à juste titre parler de la traduction de Kassab-Cherfi comme d'une " consécration de l'univers littéraire tunisien ".

Le jury présidé par Bassam Baraké, secrétaire général de l'Union des Traducteurs arabes (Liban) était composé d' Abdesslam Benabdelali, professeur de philosophie à l'Université Mohamed V de Rabat, traducteur, essayiste, et critique littéraire (Maroc), Zahida Darwiche-Jabbour, professeure de littérature française et traductrice (Liban), Fayza El Qasem, professeure émérite à l'Ecole supérieure de traducteurs et interprètes (France), Mohammed Mahjoub, philosophe, traducteur et écrivain (Tunisie) et de Hana Subhi, traductrice et professeure de littérature française à l'Université Paris-Sorbonne d'Abou Dhabi (France et Irak).

Samia Kassab-Charfi est titulaire d'une thèse de doctorat d'Etat en langue et littérature françaises, soutenue en 2003 à Tunis (Tunisie). Grande spécialiste de la littérature de langue française des Caraïbes, et en particulier de Saint-John Perse, Samia Kassab-Charfi enseigne aujourd'hui à l'université de Tunis.

Après "Autour d'Edouard Glissant: lectures, épreuves, extensions d'une poétique de la relation", œuvre dans laquelle elle explore l'univers et la stylistique de l'inventeur de la créolité, elle revient en 2012 avec une étude poétique sur une autre grande figure de la littérature antillaise?

: Patrick Chamoiseau.

Elle est l'autrice de plusieurs publications, parmi lesquelles?: "Mémoires et imaginaires du Maghreb et de la Caraïbe" (Paris, H. Champion, 2013)," Patrick Chamoiseau" (Paris, Gallimard, 2012), Et l'une et l'autre face des choses : la déconstruction poétique de l'histoire dans "Les Indes" et "Le Sel noir" d'Edouard Glissant (Paris, H. Champion, 2011).

Le roman "Barg Ellil ", chef-d'œuvre du romancier tunisien de langue arabe, Béchir Khraïef, met en scène les tribulations d'un esclave noir, au cœur de la Tunisie du XVIe siècle, sur fond de rivalité hispano-ottomane. Le héros, Barg Ellil, séparé de sa mère et arraché à son Afrique et à sa culture native, invente une forme de musique improvisée qui va contribuer à la découverte de l'altérité?: altérité géographique (déplacement depuis l'Afrique subsaharienne), ethnique (" Il était Noir. Dans un monde de Blancs "), juridique (par la différence de statut : esclave vs. homme libre), amoureuse (Rim est blanche et mariée, d'où une double transgression), musicale (par une créativité qui le fait passer de l'alchimie à la musique, puis d'une musique à une autre en les métissant), et enfin tribale/nationale (s'insérer dans une autre " épopée ").

Le nom même de " Barg Ellil ", littéralement " Eclair dans la nuit " et dont la traductrice a souhaité conserver la résonance intacte en langue arabe, est donc à lire comme cette étincelle d'intelligence qui permet de surmonter les aléas de la condition d'esclave et de résister aux dangers de la guerre en faisant triompher, face à l'obscurantisme et à la violence politique et humaine, les lumières de l'esprit. Ainsi cette œuvre trouve-t-elle largement écho dans le contexte mondial actuel. Créé en 2007, le Prix Ibn Khaldoun - Léopold Sédar Senghor est le fruit d'une coopération entre l'OIF et l'ALECSO. Il vise la promotion de la diversité culturelle et linguistique et encourage toutes formes d'échanges culturels entre le monde arabe et l'espace francophone. Il récompense la traduction d'un ouvrage littéraire ou de sciences humaines de l'arabe vers le français et réciproquement.

Il s'adresse aux traducteurs, aux universités, aux instituts d'enseignement supérieur et aux centres d'études et de recherches, aux associations et aux unions nationales, ainsi qu'aux maisons d'édition du monde arabe et de l'espace francophone. La dotation du Prix est de 10 000 euros, octroyée à parité entre l'OIF et l'ALECSO.



Tunisie

Inventaire de 85 000 manuscrits et parchemins de Raqqada

La ministre des affaires culturelles, Hayet Guettat Guerhazi, a procédé mardi à la signature du paraphe des registres d'inventaire des manuscrits et parchemins au Laboratoire national pour la sauvegarde et la restauration des manuscrits de Raqqada créé en 1994 à Kairouan.

Les éléments culturels inventoriés sont constitués de 44 000 pièces appartenant aux collections coraniques écrites sur parchemin ou cuir, de 16 000 manuscrits de la Bibliothèque Scientifique I, rédigés sur parchemin par des érudits musulmans (jurisprudence, poésie et littérature etc), et de 15 000 manuscrits de la Bibliothèque Scientifique II écrits sur papyrus et datant de la période d'apparition de la fabrication du papier.

Selon un communiqué de presse du ministère, les manuscrits papier de la bibliothèque scientifique, qui sont représentés sous forme de manuscrits sur

papyrus, sont constitués de livres de la bibliothèque de la grande mosquée, qui compte 1 267 livres (Corans, livres scientifiques, livres astronomiques), des livres de la bibliothèque de zaouia Al-Gharyaniya, qui compte 269 livres (Corans, livres scientifiques, livres de jurisprudence) ainsi que des livres de la bibliothèque Zawiya Al-Sahabiyya, qui compte 264 livres (Corans, ouvrages scientifiques, ouvrages de jurisprudence).

À cette occasion, la ministre a tenu à souligner que cette opération pilote de grande envergure menée pour la première fois avec le ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières, s'inscrit dans le cadre de la consécration de l'année 2024 année de l'inventaire de tous les biens culturels dans tous les secteurs.

Entamée au mois d'août dernier, cette opération inédite réalisée pour la première fois de cette manière scientifique et en

coopération avec le Ministère des Domaines de l'Etat et des affaires foncières consiste à réviser les précédents processus d'inventaires de manuscrits et de parchemins, à préparer de nouveaux documents et à assurer leur numérisation; C'est également l'occasion de connaître de plus près et avec exactitude l'état de ces manuscrits et d'identifier les zones d'intervention sur ceux-ci à travers la restauration, avant de les placer dans les réserves de l'Institut national du patrimoine (INP Tunis).

De son côté, le directeur régional des domaines de l'Etat et des affaires foncières à Kairouan Mokhtar Ben Halima a dans une déclaration à la correspondante de l'agence TAP indiqué que l'inventaire qui a été effectué par une équipe regroupant des représentants des deux ministères sera inscrit dans les registres des domaines de l'Etat dans une première dans l'histoire de la Tunisie.

Un voyage dans le temps à travers les photographies de la Tunisie du XIXe siècle



Inaugurée le 10 octobre 2023 pour se poursuivre jusqu'au 14 janvier 2024 au Musée Archéologique National d'Espagne à Madrid, l'exposition temporaire "Tunez en Sepia" fait le déplacement en Tunisie pour se loger durant six mois à partir de ce mois de décembre 2023 et jusqu'au mois de mai 2024 au Musée national du Bardo .

L'exposition "La Tunisie en sépia" propose une série de cent-une photographies appartenant au fonds du Musée Archéologique National à Madrid. Ces photographies sépia (noir et blanc) font partie d'un ensemble de près de cinq cents copies en papier albuminé, qui ont été envoyées à Madrid par le

Gouvernement tunisien pour être montrées, entre 1892 et 1893, lors de l'Exposition Historique Européenne. Offerts par le bey de Tunisie au Musée Archéologique National d'Espagne, ces photographies donnent à voir un panorama complet du pays notamment sur son patrimoine avec un petit clin d'œil sur la vie quotidienne et sociale, avec des scènes du marché ou de la rue, ou en introduisant des personnages "exotiques" à côté des monuments, trait caractéristique de la photographie de l'époque et qui permet d'avoir un document extraordinaire de la société du XIXème siècle.

Aujourd'hui, cent trente ans plus tard, sera présentée une sélection

de ces photographies permettant d'avoir une idée globale sur l'ensemble de la collection. En effet, ces photographies permettent de connaître une partie du patrimoine historique tunisien et de ses monuments à la fin du XIXème siècle et ce, à travers des images d'une exceptionnelle qualité artistique, lesquelles, dans certains cas, on put être attribuées à des photographes français reconnus qui travaillaient en Tunisie au temps du protectorat, Elles constituent, ainsi un document intéressant pour l'histoire de la photographie, quoiqu'elles aient aussi une valeur documentaire d'un grande importance dans des domaines tels que l'archéologie, l'ethnographie, la restauration ou l'histoire de l'art.

Dans le cadre de ses fonctions de recherche, le Musée Archéologique National de Madrid réalise des projets d'étude et de recherche sur ces fonds afin de les mettre en valeur et à la disposition des chercheurs et du public en général.



100% électrique

Lancement officiel de la Kia EV6 en Tunisie

La société City cars Kia a annoncé jeudi 14 décembre 2023, lors d'une cérémonie officielle, le lancement de son premier modèle de voiture électrique, la KIA EV6, en Tunisie. Cet événement s'est déroulé sous la supervision du directeur général de Kia, Riadh ANNABI, en présence

de Mutaz NAZZAL de la société TotalEnergies Tunisie, et Skander Naija de la société Ami Assurances, ainsi qu'un grand nombre d'invités.

Le directeur général de City Cars Kia Tunisie a souligné l'importance de la nouvelle voiture 'KIA EV6', entièrement

électrique, en tant qu'étape significative et défi majeur pour Kia. Il a déclaré : "La vente de la voiture est facile, mais ce qui est plus important, c'est l'après-vente, et c'est notre objectif. À travers cette conférence, nous voulons rassurer les Tunisiens et nos clients en général que Kia a pris toutes les dispositions

pour accompagner et soutenir les clients après l'achat, évitant ainsi tout problème, que ce soit mécanique ou lié à la recharge. Nous sommes entièrement préparés."

Riadh ANNABI a également mentionné que la 'EV6' se caractérise par un design sportif et élégant, appartenant à la catégorie des SUV sportifs, dotée de performances de haut niveau et tout en mettant en avant le respect de l'environnement.

Quant au lancement des ventes, il a précisé que cela débutera en 2024, indiquant que la société en avait vendu un petit nombre cette année, mais que les ventes officielles débuteront l'année prochaine.

Le directeur général de Kia Tunisie a exprimé sa grande confiance en la réussite de cette nouvelle expérience dans le secteur automobile.

De par son extérieur distinctif et son design innovant de l'espace intérieur, jusqu'à ses technologies avancées intuitives, la Kia EV6 est conçue pour vous inspirer à chaque trajet.

La conception de l'espace intérieur ne se résume pas à agrandir simplement la cabine mais elle vise à offrir une expérience immersive et centrée sur l'utilisateur.

L'intérieur de la Kia EV6 a été soigneusement conçu pour être votre propre espace d'inspiration personnelle.

Un design avant-gardiste et inspirant

Kia EV6 est un crossover alliant modernité et sportivité.

Outre un design athlétique séduisant, il affiche un look résolument sportif et distinctif jusque dans le moindre détail.

Une signature lumineuse exclusive

La signature lumineuse du Kia EV6 décrit une ligne incurvée partant du passage de roue arrière et s'étirant sur toute la largeur du coffre pour atteindre l'autre extrémité du véhicule.

Les multiples LED créent un effet des plus séduisants rappelant les touches d'un piano, et accentuent ainsi l'impact visuel du véhicule.

Un espace intérieur réinventé

Embarquer à bord de Kia EV6, c'est un peu comme embarquer pour le futur. L'habitacle est conçu pour vous offrir l'expérience de conduite la plus gratifiante possible. Il intègre de nombreuses technologies visant à vous maintenir en alerte, à susciter votre imagination et à garantir votre sécurité et un maximum de confort grâce à ses sièges relaxation.

Affichage immersif

Le double écran incurvé panoramique immersif de 12,3" contribue à rehausser votre expérience de conduite en vous fournissant des informations clés, avec le moins de commandes possible afin de vous assurer une parfaite visibilité et une facilité de conduite optimale.

Kia EV6 bénéficie d'une fonction de recharge à haute vitesse 400-800 V vous permettant de recharger sa batterie de 10 à 80 % en seulement 18 minutes.

Son système de recharge multiple est compatible aussi bien avec les bornes de recharge ultra-rapide de 800 V qu'avec les bornes classiques de 400 V.

Par ailleurs, la faculté de récupération d'énergie du Kia EV6 maximise à la fois l'autonomie et l'efficacité, tandis que la sécurité et la commodité sont assurées par un système avancé d'aide à la conduite incluant un stationnement intelligent à distance.

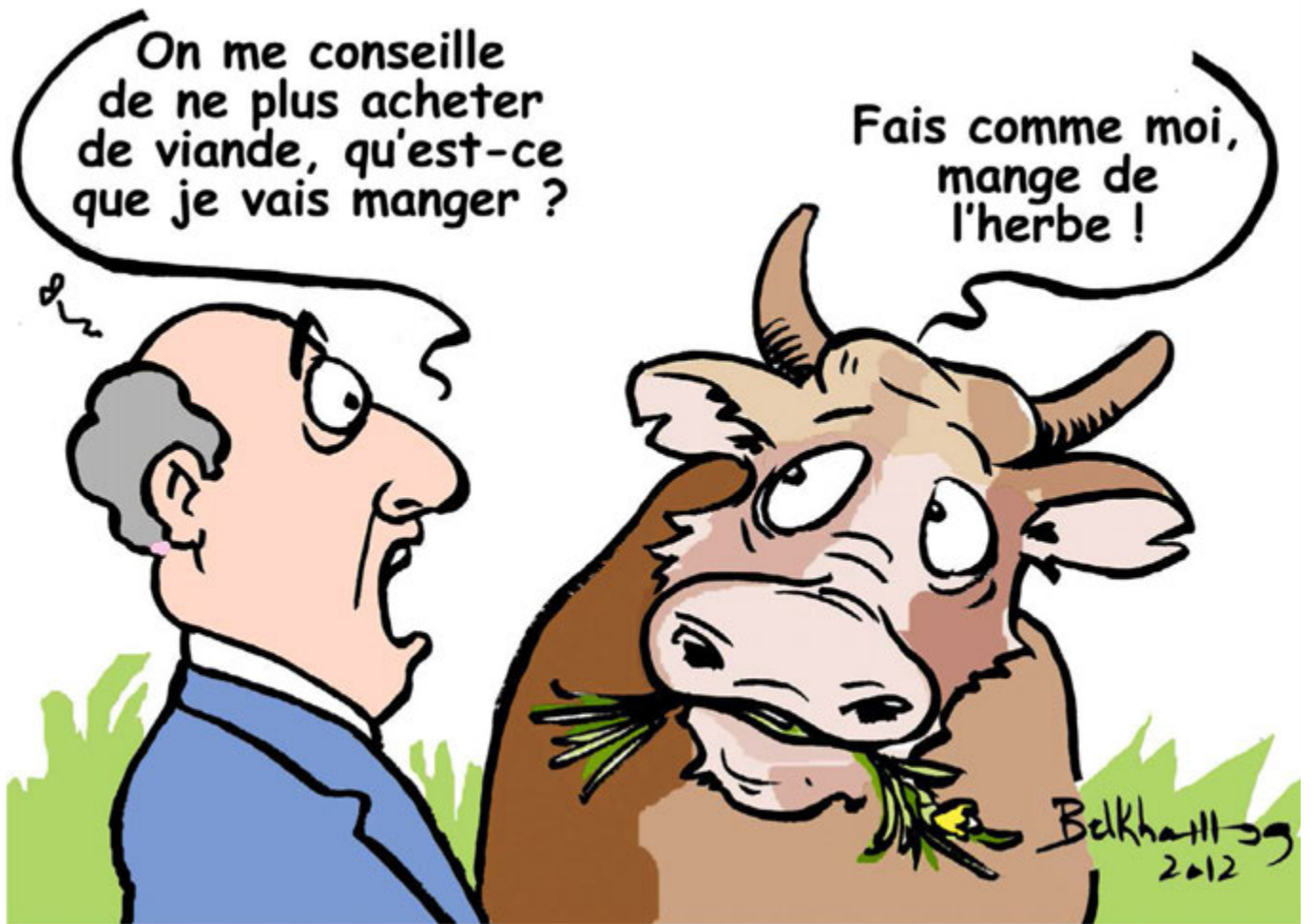
Le Kia EV6 offre une autonomie remarquable pouvant aller jusqu'à 530 km.

Les prix de l'EV6 devraient être de 220 à 270 mille dinars, selon les modèles.

Tunisiens

Résidents à l'Étranger







Le salaire de la peur !

Les cinéphiles avertis et aussi les plus âgés doivent sûrement connaître ce chef-d'œuvre du cinéma tourné en 1951 et qui peut, d'une certaine manière, être assez représentatif de ce qui se passe en Tunisie aujourd'hui.

Néanmoins, pour permettre à nos jeunes lecteurs de suivre, je voudrais rappeler le synopsis dudit film «Guatemala, 1951. Après diverses péripéties, quatre Européens ont échoué à Las Piedras, une misérable bourgade où règnent la misère

et le chômage. Un jour, un puits de pétrole est ravagé par un gigantesque incendie. Une compagnie pétrolière américaine, la SOC, décide alors d'embaucher les quatre Européens afin de convoier 400 kilos de nitroglycérine, répartis en

deux camions, jusqu'au puits de pétrole qui se situe à plus de 250 km. Mais la tâche ne sera pas aisée, car les routes sont presque impraticables. Le moindre cahot peut donc être fatal...»

Commençons par le cadre: la pauvreté s'installe dans notre pays où il faut avoir un salaire à 4 chiffres pour commencer à émerger de la misère, et où les produits de base disparaissent tous les jours un peu plus, alors on se demande si nos vaches, elles aussi, ont décidé de faire grève... Quant au chômage, il devient endémique et le pire c'est qu'il n'y a pas de solution viable.

Le puits de pétrole qui explose, c'est un peu le 17 décembre qui a mis le feu aux poudres -et que Dieu reçoive Bouazizi dans son paradis éternel. Les mauvaises langues prétendent aussi que les Américains sont dans le coup mais ont-ils prévu l'explosion?

L'explosion c'est un peu ce qui se passe partout : des grèves à répétition, des antigrèves, des menaces de grève, des agressions verbales et autre, ça s'étale comme un incendie non maîtrisé et qu'il faut éteindre, et cela crée une instabilité explosive comme la nitroglycérine du film!

Maintenant les moyens utilisés : il y a les deux camions qui fonctionnent comme les deux systèmes antinamiques de chez nous qui d'ailleurs, comme dans

le film, passent leur temps à se doubler les uns les autres, et ce au risque de faire perdre la vie aux acteurs qui, dans le film, sont quatre comme dans le pays, et se comportent un peu comme les principaux acteurs de la vie politique tunisienne dont je vous laisse deviner les noms: il y a l'homme de caractère et qui sait où il va, le pernicieux qui utilise tous les mauvais tours pour rester dans la course, l'homme droit et strict qui ne croit qu'à ses idées, et le dernier qui obéit aux ordres...

Mais la route est en mauvais état, et comme on dit chez nous, «une route c'est un trou avec du bitume autour», les virages dangereux, bref un parcours du combattant tracé par l'UGTT avec des pièges à chaque détour mis en place par les fameuses ligues qui ne protègent que leur commanditaire qui rêve d'un beau feu d'artifice!

Je ne vous raconte pas la fin du film, mais ce que je peux vous dire c'est que, pendant que le millier de politiciens et politicards se battent à couteaux tirés et monopolisent les écrans de télévision et qu'en fin de ce mois je suis presque contente d'avoir perçu le salaire de la peur, le mois prochain j'ai peur pour mon salaire!

Ibtissem

(13 décembre 2012)



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



**AVIS DE
VENTE**



Appel d'offres
vente de douze (12) lots de terrain
sis au lotissement La Perle du Lac II

La date limite de réception des offres
au siège d'Al Buhaira-Invest, est fixée au

MERCREDI 17 JANVIER 2024
À 17H00

LES FORFAITS INTERNET

ONE CONNECT

POUR UNE GESTION FLEXIBLE ET
MAITRISEE DE VOTRE FLOTTE MOBILE

Retrouvez les solutions Business de TT
sur businessstawa.tn



1288